

DIAGNOSTIC  
CLIMATIQUE ET ACTION  
D'ADAPTATION  
INCLUSIVE

# DAR CHAÂBANE EL FEHRI



**MARS  
2026**



DIAGNOSTIC  
CLIMATIQUE ET ACTION  
D'ADAPTATION  
INCLUSIVE

**DAR CHAÂBANE  
EL FEHRI**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>I</b>	PRÉSENTATION DU PROJET ACICT	03
<b>II</b>	PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE DAR DAR CHAÂBANE EL FEHRI	05
<b>III</b>	ÉTAT DE LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE ET DES PARTENARIATS DE LA COMMUNE	06
<b>IV</b>	ÉVALUATION DE LA MATURITÉ CLIMATIQUE DE LA COMMUNE	07
<b>V</b>	ENJEUX SPÉCIFIQUES DE GENRE ET INCLUSION FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	08
<b>VI</b>	CARTOGRAPHIE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE LA COMMUNE	10
<b>VII</b>	CARTOGRAPHIE DES OSC LOCALES	12
<b>VIII</b>	INVENTAIRE DES OUTILS DE PLANIFICATION	13
<b>IX</b>	BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS CLIMATIQUES	15
<b>X</b>	BESOINS EN OUTILS ET INSTRUMENTS D'ACTION CLIMATIQUE	15
<b>XI</b>	RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR L'ADAPTATION CLIMATIQUE	16
<b>XII</b>	CRÉATION D'UNE CELLULE CLIMAT COMMUNALE	18
<b>XIII</b>	PROGRAMME DE FORMATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS	18
<b>XIV</b>	PROGRAMME DE FORMATION DES OSC LOCALES	23
<b>XV</b>	CRÉATION D'UN GROUPE DE LEADERSHIP POUR L'ACTION CLIMATIQUE LOCALE	27
<b>XVI</b>	STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION LOCALE	32
	CONCLUSION	34
	ANNEXES	36

# I. Présentation du projet ACICT

La Tunisie est considérée comme l'un des pays les plus exposés aux effets du changement climatique en Méditerranée. Selon la Banque mondiale<sup>1</sup>, le pays fait face à :

- Un stress hydrique très élevé, aggravé par la diminution de la disponibilité en eau ;
- Une baisse et une variabilité accrue des précipitations, avec de fortes irrégularités régionales ;
- Une augmentation des températures moyennes et extrêmes, accompagnée de vagues de chaleur plus fréquentes ;
- Des sécheresses plus intenses et une dégradation progressive des ressources naturelles ;
- Un risque accru d'inondations soudaines, notamment dans les zones urbaines et côtières.

Les impacts du changement climatique ne sont pas uniformes. À l'échelle internationale, les analyses de l'ONU Femmes<sup>2</sup> montrent que les inégalités sociales et économiques peuvent accroître la vulnérabilité des femmes et des groupes marginalisés face aux effets climatiques.

Le Gender Action Plan de l'UNFCCC souligne également l'importance d'intégrer l'égalité de genre dans l'action climatique pour garantir une participation plus équitable.

Face à ces défis, le projet Action climatique inclusive dans les communes tunisiennes (ACICT), mis en œuvre de mars 2024 à février 2029 par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et le Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante (CILG), en coopération avec le Ministère de l'Intérieur/IPAPD et le Ministère de l'Environnement, et financé par Affaires Mondiales Canada (AMC), vise à renforcer la résilience des communes tunisiennes tout en plaçant l'équité et l'inclusion au cœur de l'action locale.

Dans une logique d'équité territoriale et de représentativité régionale, neuf communes tunisiennes situées dans trois zones (Nord, Centre et Sud) ont été sélectionnées pour bénéficier de l'accompagnement du projet ACICT à la suite d'un Appel à Manifestation d'Intérêt ouvert à l'ensemble des municipalités tunisiennes.

Les communes bénéficiaires sont réparties comme suit :

Zone	Gouvernorat	Délégation	Commune
Nord	Béja	Medjez El Beb	Medjez El Beb
	Nabeul	Dar Chaâbane El Fehri	Dar Chaâbane El Fehri
	Siliana	Bargou	Bargou
Centre	Mahdia	Mahdia	Mahdia
	Sidi Bouzid	Bir El Hfey	Rahal
	Kairouan	Hajeb El Ayoun	Chouachi
Sud	Médenine	Djerba Midoun	Djerba Midoun
	Kébili	Kébili Sud	Bcheelli Jersine Blidet
	Gafsa	Métlaoui	Métlaoui

Tableau 1 : Communes bénéficiaires du programme

1. [Climate Risk Profile: Tunisia \(2025\): The World Bank Group](#)

2. [ONU Femme : Comment les inégalités de genre et le changement climatique sont interconnectés avril 2025](#)

La sélection reposait sur l'intérêt manifesté par les communes pour renforcer leurs capacités en matière de gouvernance climatique, ainsi que sur la volonté du projet d'intervenir dans des territoires présentant des vulnérabilités climatiques variées et représentatives de la diversité des contextes tunisiens.

### Les actions menées s'articulent autour de trois axes principaux :

#### Amélioration de la gouvernance climatique locale

Par le renforcement des capacités des communes, des acteurs régionaux et des mécanismes de gouvernance multiniveaux.

#### Développement et adoption de solutions d'adaptation

Notamment les Solutions fondées sur la Nature (SFN), en mettant l'accent sur les besoins des femmes et des groupes vulnérables.

#### Renforcement de la gouvernance territoriale multiniveaux

Afin d'assurer une meilleure cohérence entre les politiques locales, régionales et nationales.

### Les activités incluent principalement :

- Des diagnostics climatiques,
- La production d'outils et guides pratiques,
- La mise en place de programmes spécifiques de renforcement des capacités,
- La promotion de la participation des OSC, des femmes et jeunes, et autres groupes vulnérables,
- L'accompagnement dans l'élaboration ou l'amélioration de plans climatiques locaux.
- Des stratégies de communication locales inclusives, et de sensibilisation du grand public
- Ainsi que des actions de plaidoyer, de réseautage, et d'engagement communautaire.

Dans le cadre du projet ACICT, une évaluation de la maturité climatique des communes partenaires a été mise en place afin d'apprécier de manière structurée leur niveau de préparation face aux changements climatiques. Cette évaluation vise à analyser conjointement l'exposition des territoires aux principaux aléas climatiques et la capacité des communes à y répondre à travers leurs politiques, leurs institutions, leurs outils opérationnels et leurs pratiques inclusives.

L'approche retenue repose sur une grille d'analyse multidimensionnelle couvrant notamment la vulnérabilité climatique, les capacités locales d'adaptation, la gouvernance institutionnelle, les partenariats multi-acteurs, l'intégration du genre et de l'inclusion sociale, ainsi que la disponibilité des outils techniques. Pour chaque dimension, des indicateurs synthétiques permettent d'aboutir à des scores agrégés traduisant le niveau de maturité atteint.

Ces scores sont ensuite mobilisés pour construire des indices de lecture globale, distinguant d'une part le niveau de risque climatique auquel la commune est exposée, et d'autre part sa capacité d'adaptation. Leur combinaison permet de produire un Indice de Maturité Climatique, exprimé de manière simple et lisible, offrant une vision d'ensemble de la résilience climatique communale. Cet indice ne constitue pas un outil de classement, mais un instrument d'aide à la décision destiné à identifier les forces, les faiblesses et les priorités d'accompagnement dans le cadre du projet ACICT.

Le présent rapport consolide l'ensemble des éléments produits ainsi que les appuis mobilisés au profit de la commune de Dar Chaâbane El Fehri dans le cadre du projet ACICT. Il vise à fournir une analyse structurée et approfondie de la situation climatique locale et s'articule autour des axes suivants :

- Une caractérisation territoriale, socio-économique et démographique de la commune.
- Le profil climatique de la commune, incluant le contexte local, l'identification des populations vulnérables, l'analyse de l'exposition aux principaux aléas climatiques (stress hydrique, érosion et submersion marines, vagues de chaleur), ainsi que les projections climatiques
- L'état de la gouvernance climatique locale et des partenariats multi-acteurs;
- L'évaluation de la maturité climatique de la commune, intégrant les dimensions : vulnérabilité climatique, capacités locales, gouvernance institutionnelle, partenariats multi-acteurs, inclusion sociale et genre, ainsi que disponibilité des outils techniques.
- Les enjeux spécifiques liés au genre et à l'inclusion face aux changements climatiques au niveau de la commune,
- La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans la gouvernance climatique locale, l'évaluation des interactions existantes.
- La cartographie des organisations de la société civile (OSC) locales,
- L'inventaire des instruments et outils de planification pertinents pour l'adaptation aux changements climatiques
- L'identification des besoins prioritaires de la commune en matière de renforcement de capacités, notamment en formation, outils et instruments pour l'action climatique, sensibles au genre et à l'inclusion sociale ;
- Enfin, la formulation de recommandations visant à orienter le renforcement de la résilience climatique de la commune.

Le présent rapport comporte aussi les principaux dispositifs et outils élaborés en réponse aux défis identifiés et aux besoins exprimés par la commune et autres acteurs locaux, notamment :

- Un programme de formation des acteurs institutionnels territoriaux et de priorisation des activités de formation fondé sur les résultats du diagnostic de maturité climatique ;
- Un programme de formation des organisations de la société civile (OSC) locales ;
- La constitution d'un groupe de leadership local, issu de la population communale, composé notamment de femmes et jeunes et groupes vulnérables.
- Un programme de formation et d'accompagnement du groupe de leadership ainsi constitué ;
- L'élaboration d'une stratégie de communication locale, de sensibilisation des acteurs territoriaux et grand public.

## II. Présentation de la commune de Dar Chaâbane El Fehri

Située sur la côte nord-est de la Tunisie, dans le gouvernorat de Nabeul, la commune de Dar Chaâbane El Fehri s'étend sur environ 68,7 km<sup>2</sup>. Elle bénéficie d'une position stratégique entre Nabeul et Hammamet, avec un linéaire côtier de près de 5 km. Le territoire est marqué par une urbanisation croissante, souvent non maîtrisée, le long du littoral.

L'économie locale repose sur l'agriculture (arboriculture, maraîchage), la pêche artisanale, le tourisme balnéaire et l'artisanat. La commune compte environ 51 174 habitants, avec une population majoritairement urbaine et une forte pression saisonnière sur les services de base.

Dar Chaâbane est confrontée à plusieurs vulnérabilités climatiques : érosion du trait de côte, salinisation des nappes, stress hydrique accru, et inondations localisées en zones urbanisées. Cette configuration expose fortement la commune aux effets du changement climatique, renforçant la nécessité d'une planification urbaine résiliente et d'une meilleure gestion des ressources.



### III. Etat de la gouvernance climatique et des partenariats de la commune

La commune de Dar Chaâbane El Fehri présente une gouvernance climatique en développement, encore marquée par une dépendance aux dynamiques de projet et à l'appui d'acteurs institutionnels externes. Les enjeux climatiques sont bien identifiés localement, mais leur intégration dans les outils de planification et les structures administratives reste partielle.

Suite aux fortes inondations de 2018, la commune a été intégrée dans un programme de réhabilitation du système de drainage pluvial à l'échelle du Grand Nabeul. Ce projet comprend l'élargissement des oueds, la construction de canaux, de bassins de rétention, et des aménagements hydrauliques visant à améliorer l'évacuation des eaux torrentielles. En parallèle, la commune a entamé une révision de son plan d'urbanisme pour éviter les constructions en zones inondables et préserver les couloirs d'écoulement des crues.

Sur le plan littoral, Dar Chaâbane bénéficie du projet « Résilience Côtière » mis en œuvre par l'APAL avec le soutien du PNUD. Ce projet pilote expérimente des solutions fondées sur la nature (rechargement des plages, restauration des dunes, protection des zones humides) pour atténuer les effets de l'érosion marine et renforcer la résilience des écosystèmes littoraux urbains.

La commune travaille également à améliorer la gestion de l'eau, avec le soutien de la SONEDE, via la mise en service de nouveaux forages en arrière-pays pour réduire la pression sur les nappes côtières. Un projet pilote de petite station de dessalement à énergie solaire est aussi envisagé.

Cependant, la gouvernance climatique reste limitée par l'absence de cellule municipale dédiée, de stratégie formelle ou de référent climat désigné. Les différents services municipaux impliqués (technique, urbanisme, environnement) interviennent de manière dispersée, sans cadre de coordination permanent. La commune souligne dans ses réponses une série de blocages : manque de compétences internes, faible clarté sur les rôles institutionnels, lourdeur des procédures, et dépendance aux financements extérieurs.

Les partenariats actuels s'appuient essentiellement sur les acteurs publics nationaux (APAL, ANPE, SONEDE), et peu sur la société civile locale ou le secteur privé, notamment touristique, pourtant très exposé aux risques climatiques.

Ainsi, Dar Chaâbane El Fehri se trouve dans une phase de transition : les premiers jalons de l'action climatique sont posés à travers des projets d'envergure, mais une structuration plus cohérente, transversale et pérenne de la gouvernance locale du climat reste à construire. Cela passe par la désignation d'un leadership technique, l'institutionnalisation d'une coordination multi-acteurs et la montée en compétences du personnel communal.

## IV. Évaluation de la maturité climatique de la commune

L'analyse de la maturité climatique de la commune de Dar Chaâbane El Fehri révèle une exposition importante aux aléas climatiques, couplée à des capacités d'adaptation encore fragmentaires. Si plusieurs initiatives pilotes ont été engagées, la commune demeure dans une phase de consolidation institutionnelle et technique, avec des mécanismes de réponse partiellement structurés.

### A. VULNÉRABILITÉ ET EXPOSITION AUX ALÉAS CLIMATIQUES **SCORE : 3** → **Élevé**

La commune est confrontée à une érosion accélérée de son littoral, à la salinisation des nappes côtières, à des épisodes de pluies intenses provoquant des inondations localisées, et à un stress hydrique aggravé par l'urbanisation rapide et la pression sur les ressources. Ces aléas affectent directement les zones habitées, les infrastructures, les activités touristiques et agricoles.

### B. CAPACITÉS LOCALES D'ADAPTATION **SCORE : 1** → **Faible**

Les capacités d'adaptation de la commune sont encore limitées. L'absence d'une cellule climat dédiée, le manque de profils techniques spécialisés et l'absence de dispositifs internes de suivi-évaluation réduisent fortement la capacité de réponse municipale. Les réponses aux enquêtes soulignent un besoin marqué de formation, d'accompagnement technique et de structuration interne.

### C. GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET INTÉGRATION CLIMATIQUE **SCORE : 2** → **Modéré**

La commune est impliquée dans plusieurs projets structurants, notamment sur la gestion des eaux pluviales et la protection côtière. Cependant, ces interventions restent majoritairement pilotées par des acteurs extérieurs. La gouvernance locale manque de stratégie propre, de leadership technique formel et de coordination interservices durable.

### D. PARTENARIATS ET COORDINATION MULTI-ACTEURS **SCORE : 2** → **Modéré**

Les partenariats actuels sont principalement institutionnels (APAL, SONEDE, CRDA), mais les liens avec la société civile, les opérateurs économiques ou le monde de la recherche restent faibles. La coordination entre acteurs est encore peu formalisée et fonctionne par opportunité, en fonction des projets en cours.

### E. GENRE, INCLUSION SOCIALE ET ÉQUITÉ **SCORE : 1** → **Faible**

La dimension genre n'est pas encore intégrée dans les politiques ou actions climatiques de la commune. Aucune structure dédiée ni mécanisme de participation spécifique n'est en place. Les groupes vulnérables (femmes, jeunes, familles précaires) ne sont pas explicitement ciblés dans les démarches d'adaptation existantes.

## F. OUTILS ET INSTRUMENTS DISPONIBLES **SCORE : 1** → Faible

La commune ne dispose pas d'outils de diagnostic climatique, de suivi des impacts ou de planification spécifique. L'utilisation des systèmes d'information géographique, d'indicateurs climatiques ou de plateformes de gestion intégrée des données climatiques est quasi inexistante. L'absence d'instrumentation technique limite la capacité de veille, d'alerte et de planification territoriale.

## G. SYNTHÈSE DES SCORES – DAR CHAÂBANE EL FEHRI

Dimension évaluée	Score (sur 3)
Vulnérabilité et exposition aux aléas	3
Capacités locales d'adaptation	1
Gouvernance institutionnelle et intégration climatique	2
Partenariats et coordination multi-acteurs	2
Genre, inclusion sociale et équité	1
Outils et instruments disponibles	1
Indice de Risque (IR)	3
Indice de Capacité d'Adaptation (ICA)	14
Indice de Maturité Climatique (%)	<b>31,82 %</b>

Tableau 2 : Maturité climatique - Dar Chaâbane El Fehri

Avec un indice de maturité climatique de 31,82 %, Dar Chaâbane El Fehri se situe dans une zone de vulnérabilité marquée, où les mécanismes de réponse et les capacités d'adaptation sont encore insuffisants face aux risques identifiés. La commune bénéficie de projets structurants portés par des partenaires extérieurs, mais l'intégration du climat dans la gestion municipale reste embryonnaire. L'absence de structure interne, de planification stratégique et d'outillage réduit considérablement la réactivité et la résilience locale. Un renforcement ciblé des capacités, adossé à une gouvernance locale plus structurée et inclusive, constitue une priorité.

## V. Enjeux spécifiques de genre et inclusion face aux changements climatiques

La commune de Dar Chaâbane El Fehri présente des vulnérabilités sociales et économiques accentuées par les effets du changement climatique, en particulier chez les femmes, les jeunes et les ménages à faibles revenus. Ces groupes sont majoritairement impliqués dans des activités saisonnières ou informelles (artisanat, petit commerce, travail domestique ou agricole), souvent précaires et très sensibles aux perturbations climatiques.

Les femmes, notamment, sont exposées à une charge accrue liée à la gestion des ressources en période de stress hydrique, à la santé des membres du foyer lors des vagues de chaleur, et à la dégradation des infrastructures de base (eau, assainissement). Les jeunes, quant à eux, subissent les effets combinés du chômage, de la déqualification des filières locales et de la fragilité des opportunités économiques, dans un contexte d'érosion des ressources naturelles.

Dans les réponses communales, la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale est reconnue comme nécessaire mais non structurée. Aucune instance dédiée, aucun mécanisme de suivi sensible au genre ni dispositif de participation ciblée n'existe actuellement au sein de la municipalité. La commune ne dispose ni d'outils, ni de référent, ni de formation spécifique sur l'approche genre appliquée au climat.

Cette situation met en évidence un décalage critique entre les impacts différenciés du changement climatique et la capacité institutionnelle à y répondre de manière équitable. La commune n'a, à ce jour, pas participé activement au déploiement du Plan d'Action Genre et Climat (PAG-CC), et les groupes vulnérables restent en marge des processus de décision locaux.

De plus, aucun programme ou appui spécifique n'est prévu pour renforcer la résilience économique des femmes et des jeunes face aux risques climatiques. L'absence de ciblage social dans les projets en cours ou dans les demandes de renforcement de capacités empêche une approche inclusive de l'adaptation.

Pour combler ces lacunes, la commune devra initier un travail de fond sur la sensibilisation, la formation et la mise en place de mécanismes de gouvernance plus participatifs. L'adoption d'outils simples (grilles d'analyse sensibles au genre, diagnostics participatifs, indicateurs sociaux) et la désignation d'un ou d'une référent(e) « inclusion et climat » seraient des premières étapes concrètes vers une adaptation plus juste et plus efficace.

## **ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS EN CAPACITÉS IDENTIFIÉS ET LES VULNÉRABILITÉS ISSUES DE LA CHAÎNE CRVA (CLIMATE RISK AND VULNERABILITY ASSESSMENT / CHAINES D'IMPACTS ET VULNÉRABILITÉS CLIMATIQUES)**

La chaîne CRVA élaborée pour Dar Chaâbane El Fehri met en lumière une exposition marquée à plusieurs aléas climatiques majeurs : érosion côtière, élévation du niveau de la mer, salinisation des nappes phréatiques, inondations urbaines et stress hydrique. Ces aléas affectent directement les secteurs économiques (tourisme, agriculture, pêche), les infrastructures urbaines, et exacerbent la vulnérabilité de certaines populations locales (habitants des zones basses, ménages précaires, travailleurs informels).

L'analyse des besoins exprimés par la commune fait apparaître une reconnaissance claire de ces enjeux, traduite par des demandes de renforcement de capacités en matière de gestion des risques hydriques, de planification territoriale, de coordination interinstitutionnelle et de mobilisation de ressources. Les besoins identifiés en outillage (diagnostic, SIG, suivi-évaluation) et en formation (technique, gestion de projet, mobilisation communautaire) constituent une base cohérente pour renforcer la réponse locale aux vulnérabilités identifiées.

Cependant, l'analyse croisée révèle également plusieurs écarts significatifs entre les risques majeurs exposés par la CRVA et les dispositifs de renforcement prévus :

Les risques côtiers, en particulier l'érosion et la submersion, sont parmi les plus urgents pour Dar Chaâbane. Pourtant, la commune ne formule aucun besoin spécifique lié à la gestion du littoral ou à la planification côtière résiliente. Ce silence traduit un décalage important entre les menaces perçues et les priorités d'action opérationnelle.

La dimension sociale de la vulnérabilité, notamment les impacts différenciés sur les femmes, les jeunes et les groupes précaires, n'est pas prise en compte dans les besoins exprimés. L'inclusion sociale n'est ni institutionnalisée ni traduite en objectifs d'adaptation, malgré des signes évidents de vulnérabilisation de certains groupes face à la dégradation des conditions environnementales.

La gestion de crise et l'alerte précoce, pourtant critiques pour anticiper les inondations soudaines et les perturbations climatiques extrêmes, n'apparaissent pas dans les demandes en matière d'outillage ou de coordination. L'absence de système de veille ou de protocole d'urgence constitue une lacune majeure dans un contexte à risques multiples.

La coordination territoriale, notamment avec les communes voisines et les institutions régionales, est mentionnée comme un besoin général, mais sans dispositif concret envisagé pour structurer cette coopération.

En résumé, les besoins en capacités identifiés permettent de poser les bases d'une réponse technique et organisationnelle à certaines vulnérabilités, mais restent partiels, principalement orientés vers la formation et les outils de gestion internes. Une vision plus systémique de l'adaptation est encore à construire, en articulant les vulnérabilités physiques, sociales et institutionnelles de manière cohérente. Le renforcement de la maturité climatique de Dar Chaâbane El Fehri passera par l'élargissement de cette lecture et par l'intégration effective des risques prioritaires et des publics les plus exposés dans la stratégie locale d'adaptation.

## Vulnérabilités par Zone Territoriale

Analyse spatiale des risques climatiques selon les caractéristiques de chaque zone de la commune vallonnéuse



## VI. Cartographie des acteurs institutionnels de la commune

La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques vise à rendre lisible l'écosystème de gouvernance climatique de la commune de Dar Chaâbane El Fehri. Elle permet d'identifier les parties prenantes mobilisées, de préciser leurs niveaux d'intervention (local, régional, national) et d'apprécier la nature et le degré de leur implication dans l'action climatique locale.

Cette analyse repose principalement sur les réponses au questionnaire renseigné par la commune, complétées par les contributions des partenaires institutionnels recueillies lors des ateliers de type Sensemaking. Les acteurs sont présentés par grandes catégories, afin de faciliter la compréhension des dynamiques de coordination, d'identifier les complémentarités existantes, ainsi que les marges d'amélioration en matière de gouvernance multiniveaux.

La commune de Dar Chaâbane El Fehri dispose de plusieurs services techniques impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques, notamment le Service des Travaux Publics et Infrastructures et le Service de l'Éclairage Public et Énergie, qui contribuent directement à la résilience des infrastructures et aux actions de transition énergétique.

Toutefois, à l'instar des autres communes, aucune cellule climat dédiée n'est mentionnée, ce qui limite la coordination transversale et la planification stratégique à long terme de l'action climatique locale.

Catégorie institutionnelle	Acteurs identifiés
Départements Municipaux Impliqués	Service des Travaux Publics et Infrastructures, Service de l'Éclairage Public et Énergie
Services du Gouvernorat	Aucun
Directions Régionales Sectorielles	Aucun
Structures Ministérielles	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime (DGF, CRDA, OTD), Ministère de l'Équipement et de l'Habitat
Agences Déconcentrées Actives	Agence Nationale de Gestion des Déchets ANGED, Office National de l'Assainissement ONAS, Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral APAL, Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie ANME
Institutions de Recherche et Universités	ISET Nabeul

Tableau 3 : Acteurs de la gouvernance climatique locale à Dar Chaâben El Fehri

## Analyse de la cartographie des acteurs

La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques met en évidence un profil de gouvernance intermédiaire pour la commune de Dar Chaâbane El Fehri, caractérisé par la mobilisation de plusieurs catégories d'acteurs, mais de manière peu structurée et relativement sectorielle.

Au niveau communal, la mobilisation de services techniques (Travaux publics et infrastructures, Éclairage public et énergie) traduit une capacité opérationnelle orientée vers les infrastructures et les services urbains. Toutefois, l'absence d'une cellule climat dédiée constitue une limite structurelle en termes de coordination interservices et de consolidation d'une approche stratégique intégrée.

Les relations avec les services du gouvernorat apparaissent inexistantes, la commune ne déclarant aucun lien avec ces services, ce qui traduit une rupture de coordination verticale à l'échelle du gouvernorat.

À l'échelle régionale, la commune ne déclare également aucune relation établie avec les directions régionales sectorielles, ce qui limite l'accès à l'expertise publique régionale (environnement, agriculture, aménagement, etc.) considérée comme essentielle pour appuyer les projets d'adaptation locale.

À l'échelle nationale, la commune déclare des liens avec deux structures ministérielles :

- Le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime (DGF, CRDA, OTD),
- Et le ministère de l'Équipement (DHU).

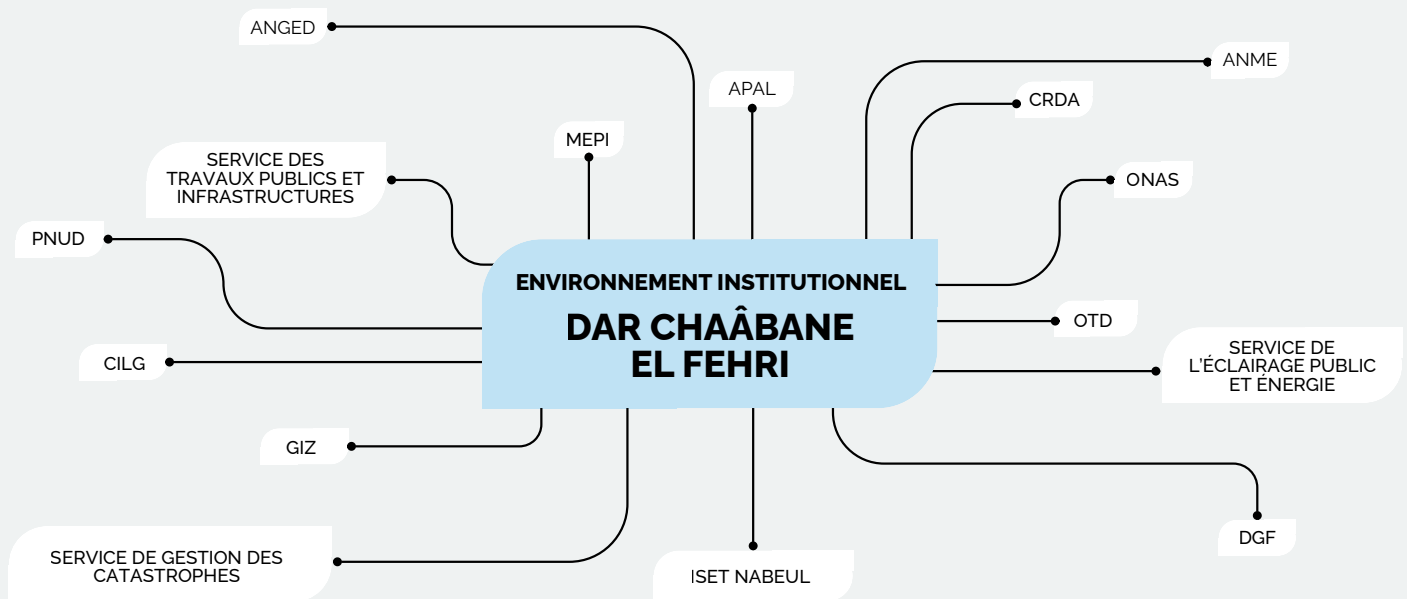
Ces relations constituent un levier potentiel d'appui technique, mais demeurent relativement limitées au regard de l'ensemble des ministères mobilisés par d'autres communes du projet.

La commune présente également une coopération avec plusieurs agences nationales, notamment ANGED, ONAS, APAL et ANME, traduisant un niveau de connectivité technique relativement élevé au regard de certaines autres communes.

Enfin, la commune est l'une des rares à mentionner un partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur, citant l'ISSET Nabeul, ce qui représente un potentiel important pour l'appui en compétences et le renforcement des capacités locales.

Dans l'ensemble, la commune de Dar Chaâbane El Fehri dispose d'un positionnement institutionnel relativement favorable à l'échelle nationale (agences et ministères), mais se caractérise par une faible articulation régionale et gouvernementale, limitant la cohérence de la gouvernance multi-niveaux et l'intégration continue de l'expertise publique territoriale dans l'action climatique locale.

## Environnement institutionnel - COMMUNE DE DAR CHAÂBANE EL FEHRI



## VII. Cartographie des OSC locales

La cartographie des organisations de la société civile (OSC) permet d'analyser le rôle des acteurs associatifs locaux dans la réponse aux enjeux climatiques et dans le renforcement de la résilience territoriale. Elle vise à apprécier le niveau de structuration du tissu associatif, la nature des actions menées, les capacités organisationnelles et techniques disponibles, ainsi que les dynamiques de coopération avec les acteurs institutionnels. Cette analyse s'appuie sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre du projet ACICT, fondé sur l'exploitation de bases de données existantes, les réponses des associations à un formulaire structuré et une revue documentaire approfondie.

### Profil général de la société civile à DAR CHAÂBANE EL FEHRI

À Dar Chaâbane El Fehri, la société civile présente une dynamique contrastée. Plusieurs associations sont engagées dans des actions ponctuelles de protection environnementale, notamment autour de la gestion des risques d'inondation et de la conservation de la biodiversité locale. Cependant, la structuration collective à l'échelle communale demeure insuffisante, ce qui fragilise la coordination entre acteurs et limite la pérennité des initiatives. Les capacités organisationnelles existent, mais restent inégales entre les associations, et les partenariats avec les autorités locales se construisent le plus souvent dans le cadre de projets spécifiques, sans vision stratégique partagée.

La participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables demeure encore limitée, ce qui restreint l'impact social des initiatives et ralentit l'émergence d'une gouvernance locale inclusive. Des efforts de structuration et d'intégration sociale apparaissent nécessaires pour renforcer la cohérence de l'écosystème associatif

Sur le plan territorial, située sur la côte nord-est tunisienne, Dar Chaâbane El Fehri est soumise à des risques climatiques côtiers importants : érosion, inondations et élévation du niveau de la mer. Ces phénomènes, accentués par la pression urbaine et touristique, exercent une pression croissante sur les infrastructures, les terres agricoles et les écosystèmes naturels, en particulier dans les zones basses et les quartiers vulnérables.

## Typologie des OSC et domaines d'intervention

Le tissu associatif de la commune de Dar Chaâbane El Fehri comprend des organisations relevant de plusieurs domaines, avec une présence notable d'OSC actives dans :

- L'environnement (protection, sensibilisation, initiatives locales),
- La citoyenneté et la gouvernance,
- La culture et sensibilisation (dimension éducative et communautaire),
- La formation, jeunesse,
- Ainsi que des associations à caractère social et d'appui à des groupes spécifiques (ex. handicap, santé, inclusion)

Cette diversité représente un potentiel d'action important, mais elle nécessite une meilleure coordination afin de transformer les interventions ponctuelles en actions plus intégrées et durables liées à l'adaptation climatique.

## Capacités et dynamiques partenariales

Les capacités organisationnelles des OSC à Dar Chaâbane El Fehri sont présentes mais inégalement réparties, ce qui freine la mise en œuvre d'initiatives structurantes à long terme. Les collaborations avec les autorités locales existent, mais restent souvent limitées à des projets spécifiques et ne s'inscrivent pas toujours dans une vision stratégique globale de résilience climatique locale.

- La consolidation de la structuration associative à l'échelle communale,
- Le renforcement des partenariats institutionnels et multi-acteurs,
- Ainsi que l'intégration plus systématique de l'inclusion sociale et du genre dans les projets climatiques locaux.

## VIII. Inventaire des outils de planification

L'analyse des instruments et outils de planification mobilisés par la commune de Dar Chaâbane El Fehri met en évidence l'existence de plusieurs dispositifs structurants contribuant à la prise en compte — encore progressive — des enjeux climatiques à l'échelle locale. Ces instruments relèvent principalement de la planification spatiale (PAU), de la gestion environnementale (déchets) ainsi que de la programmation communale, en cohérence avec les vulnérabilités climatiques identifiées sur le territoire communal, notamment : la sécheresse récurrente, la baisse et la salinisation des nappes côtières, les risques d'inondation et de ruissellement, ainsi que l'érosion marine, qui menacent le tissu urbain et les activités littorales.

Le Plan d'Aménagement Urbain (PAU) constitue l'outil central de planification spatiale de la commune. Dar Chaâbane El Fehri dispose d'un PAU établi par ordre n°28 du 11/07/2008, ce qui offre un cadre réglementaire pour organiser l'occupation du sol, maîtriser l'urbanisation et intégrer la gestion des zones vulnérables.

Dans une perspective d'adaptation climatique, la commune a également entamé la révision de son PAU de 2008, notamment pour répondre à la vulnérabilité croissante face aux inondations (événements marquants de 2018) et à l'érosion marine ayant entraîné la disparition de l'ancienne plage de la ville. Cette dynamique constitue un levier important pour renforcer la résilience urbaine à travers la planification (zones inondables, infrastructures, protection du tissu urbain).

Sur le plan environnemental, la commune dispose d'un Plan Communal de Gestion des Déchets (PCGD), mentionné pour l'année 2024. Cet outil représente un instrument technique et organisationnel essentiel pour structurer la gestion locale des déchets, améliorer la propreté urbaine, réduire les pressions sur les milieux naturels et limiter certains risques sanitaires et environnementaux — avec des co-bénéfices pour la résilience climatique.

Par ailleurs, l'analyse met en évidence que, comme dans de nombreuses communes, l'arsenal d'outils disponibles demeure encore insuffisant en matière de dispositifs numériques et de pilotage, notamment en ce qui concerne : les SIG climatiques et cartographies des risques, les plateformes d'information citoyenne, ainsi que des mécanismes structurés de suivi-évaluation pour mesurer régulièrement les progrès et ajuster les priorités. Ces limites réduisent la capacité de la commune à passer d'une gestion principalement réglementaire (PAU) et sectorielle (déchets) vers une planification climatique pleinement intégrée et proactive.

Dans l'ensemble, les instruments et outils de planification existants à Dar Chaâbane El Fehri — en particulier le PAU (2008) en cours de révision et le PCGD 2024 — constituent une base opérationnelle importante pour structurer l'action locale. Néanmoins, leur niveau d'intégration explicite des enjeux climatiques, leur articulation et leur traduction en outils d'aide à la décision et de suivi reste limitée pour soutenir une stratégie d'adaptation plus structurée et pérenne, ce qui justifie un niveau de maturité modéré pour cette dimension.

Impacts du changement climatique signalés au niveau de la commune	Outils de planification économique et spatiale	Outils de planification environnementale et CC
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécheresse récurrente réduisant les possibilités de l'agriculture pluviale.</li> <li>• Baisse et salinisation des nappes côtières et des eaux dans les lacs collinaires pour l'irrigation.</li> <li>• Glissements de terrain : les modifications des régimes de précipitations et des températures dues peuvent affecter la stabilité des sols, augmentant ainsi le risque de glissements de terrain. Il y a aussi un souci d'inondation.</li> <li>• Vulnérabilité croissante de la ville par rapport aux inondations engendrées par une forte intensité du ruissellement des eaux du bassin versant de Oued Sidi Moussa et Oued El Kebir</li> <li>• Erosion marine menaçant sérieusement le tissu urbain après avoir fait perdre à la ville son ancienne plage.</li> <li>• Disparition de l'activité touristique balnéaire à cause de l'érosion des plages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PAU (ordre N°28 le 11/07/2008)</li> </ul>	<p>PCGD 2024</p>

Tableau 4 : Synthèse des outils de planification à la commune de Dar Chaâbane El Fehri

## IX. Besoins en renforcement des capacités climatiques

La commune de Dar Chaâbane El Fehri affiche un besoin manifeste de montée en compétence sur l'ensemble des volets liés à l'action climatique. Les réponses aux questionnaires montrent une volonté institutionnelle d'agir, mais un écart important entre cette volonté et les capacités effectivement disponibles au sein de la municipalité.

Le besoin le plus prioritaire exprimé concerne le renforcement des compétences techniques liées à la gestion des risques climatiques, notamment en matière de planification de la résilience urbaine, de gestion intégrée de l'eau, et de protection du littoral. Le personnel communal souligne un manque d'expertise sur les aléas spécifiques tels que l'érosion côtière, la salinisation et les inondations urbaines.

La commune fait également état d'un déficit en ingénierie de projet, affectant sa capacité à identifier, formuler et suivre des actions d'adaptation. La maîtrise des outils de suivi-évaluation, la recherche de financements climatiques, ainsi que la gestion budgétaire adaptée aux projets environnementaux sont signalées comme des domaines critiques à renforcer.

Sur le plan institutionnel, l'absence d'une cellule climat ou d'un référent dédié empêche une prise en charge transversale et structurée des enjeux climatiques. Un besoin fort est exprimé pour créer un cadre de coordination interservices, intégrant urbanisme, environnement, voirie et services sociaux autour d'une vision commune de résilience.

Par ailleurs, la commune souhaite améliorer sa capacité à mobiliser les acteurs locaux, à travers des outils de sensibilisation, des formats participatifs, et une meilleure communication autour des enjeux climatiques. Ce besoin s'étend également à la formation des élus et du personnel sur les principes de gouvernance inclusive et de participation citoyenne.

Enfin, la dimension genre et inclusion sociale est reconnue comme prioritaire, mais faiblement institutionnalisée. Des formations sont demandées pour intégrer cette approche dans les projets, notamment pour soutenir les femmes dans l'accès aux ressources, à l'information et à l'autonomisation économique dans un contexte de vulnérabilité croissante.

En résumé, les besoins en renforcement des capacités à Dar Chaâbane El Fehri couvrent aussi bien les volets techniques, institutionnels que sociaux. Leur prise en compte conditionne la capacité de la commune à transformer des projets ponctuels en stratégie durable d'adaptation.

## X. Besoins en outils et instruments d'action climatique

Les besoins identifiés en matière d'outils et d'instruments pour l'action climatique à Dar Chaâbane El Fehri révèlent une situation caractérisée par une absence d'outillage structurant à l'échelle municipale. La commune ne dispose actuellement d'aucun système de suivi climatique, ni de plateforme d'aide à la planification ou à la décision climatique, ce qui limite fortement sa capacité à anticiper, gérer ou évaluer les impacts du changement climatique.

Les priorités exprimées concernent plusieurs types d'outils :

- Outils de diagnostic de vulnérabilité à l'échelle territoriale, permettant d'identifier les zones à risque (érosion, inondation, salinisation) et de prioriser les interventions selon les niveaux d'exposition et de sensibilité.
- Systèmes de suivi climatique localisé, incluant des capteurs de données (pluviométrie, humidité, température) et une plateforme de collecte, traitement et visualisation des données pour appuyer les décisions.

- Outils cartographiques et systèmes d'information géographique (SIG) adaptés aux réalités de la commune, permettant une intégration des données climatiques dans les projets d'urbanisme, de mobilité ou de gestion des ressources.
- Tableaux de bord de suivi-évaluation des projets d'adaptation, comprenant des indicateurs adaptés au contexte local, des fonctions de reporting, et un lien avec les objectifs municipaux ou régionaux.
- Outils de communication et de sensibilisation, pour mobiliser les citoyens autour des enjeux climatiques, expliquer les actions municipales, et favoriser les éco-gestes (affiches, plateformes en ligne, applications mobiles simples).
- Référentiels techniques et méthodologiques, incluant des guides pratiques pour intégrer le climat dans les projets de la commune, des check-lists pour les services techniques, et des modèles de cahiers des charges pour les projets sensibles au climat.

Dans l'ensemble, la commune affiche une volonté d'outillage structurée, mais se trouve dans une situation de démarrage. La mise à disposition progressive de ces instruments, accompagnée d'un appui technique pour leur utilisation, est indispensable pour passer d'une logique de projet à une gouvernance municipale ancrée dans une gestion territoriale résiliente.

## XI. Recommandations stratégiques pour l'adaptation climatique

### 1- PROTECTION DU LITTORAL ET ADAPTATION AUX RISQUES CÔTIERS (ÉROSION / SUBMERSION / ZONES HUMIDES)

Compte tenu du caractère structurel du stress hydrique et de sa forte incidence sur l'économie locale et la qualité de vie, il est recommandé de :

- Consolider et étendre les solutions fondées sur la nature déjà engagées dans le cadre du projet « Résilience Côtière » (restauration des dunes, rechargement des plages, protection des zones humides), en assurant un suivi régulier de leur efficacité.
- Intégrer la gestion du littoral dans la révision du PAU (zonage, servitudes, limitation stricte des constructions en zones exposées) afin de réduire durablement l'exposition future aux risques climatiques.
- Développer une approche "littoral urbain résilient" associant la commune, l'APAL, l'ONAS, les acteurs touristiques et la société civile pour protéger les infrastructures et maintenir l'attractivité économique.

### 2- MAÎTRISE DU RISQUE D'INONDATION URBAINE ET GESTION INTÉGRÉE DU RUISSELLEMENT

Suite aux inondations marquantes (2018) et à la vulnérabilité des zones urbanisées, il est recommandé de :

- Finaliser, sécuriser et pérenniser le programme de drainage pluvial (Grand Nabeul) en garantissant l'entretien des canaux, bassins de rétention et ouvrages hydrauliques, ainsi que la coordination intercommunale et interinstitutionnelle.
- Préserver strictement les couloirs d'écoulement et renforcer le contrôle des constructions en zones inondables dans le cadre de la révision du PAU.
- Mettre en place un dispositif d'alerte et de gestion de crise (protocoles, communication, scénarios) pour anticiper les épisodes de pluies intenses, particulièrement dans les quartiers vulnérables.

### 3- SÉCURISATION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU FACE AU STRESS HYDRIQUE ET À LA SALINISATION

Compte tenu de la salinisation des nappes côtières et de la pression hydrique accentuée par l'urbanisation et la saisonnalité, il est recommandé de :

- Renforcer la diversification de l'approvisionnement en consolidant les nouveaux forages en arrière-pays et en assurant une gouvernance locale de la ressource en coordination avec la SONEDE.
- Encadrer et suivre le projet pilote de dessalement solaire (si confirmé), en veillant à sa durabilité financière et environnementale, et en l'intégrant dans une stratégie globale d'adaptation hydrique.
- Déployer des mesures d'économie d'eau ciblées sur les usages agricoles, touristiques et municipaux (sensibilisation, équipements économes, suivi de consommation, lutte contre les pertes).

### 4- STRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE LOCALE (PRIORITÉ COMPTE TENU DE L'ICA FAIBLE)

Compte tenu de l'absence de cellule climat, du manque de coordination interservices et de la dépendance aux dynamiques de projet, il est recommandé de :

- Créer une cellule climat communale (ou désigner un référent climat) assurant la coordination transversale entre urbanisme, infrastructures, environnement, énergie et services sociaux.
- Élaborer une feuille de route locale d'adaptation priorisée (littoral – inondations – eau – salinisation), adossée à un mécanisme de suivi-évaluation simple (indicateurs, reporting annuel).
- Renforcer l'implication du secteur privé et du tissu associatif, notamment touristique, en formalisant un cadre de coordination multi-acteurs et en stabilisant la coopération au-delà des projets ponctuels.

### 5- OUTILLAGE, DONNÉES ET PILOTAGE DE L'ACTION CLIMATIQUE (SIG, DIAGNOSTIC, SUIVI-ÉVALUATION)

Étant donné l'absence quasi totale d'outils climatiques opérationnels et la nécessité de passer d'une logique de projet à une gestion proactive, il est recommandé de :

- Développer un diagnostic de vulnérabilité territoriale et une cartographie des risques (érosion, inondation, salinisation, zones sensibles) utilisables directement par les services techniques et l'urbanisme.
- Mettre en place un SIG communal et un tableau de bord de suivi-évaluation des projets d'adaptation (indicateurs, priorisation, budget, résultats), en lien avec le PAU et le PCGD 2024.
- Déployer des outils simples de communication et sensibilisation (plateforme ou supports) pour informer les citoyens sur les risques, les actions communales et les comportements à adopter.

## 6- GENRE, INCLUSION SOCIALE ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DES GROUPES VULNÉRABLES

Compte tenu du score faible en genre/inclusion et de l'exposition accrue des femmes, jeunes et ménages précaires, il est recommandé de :

- Institutionnaliser l'approche genre et inclusion dans les actions climatiques communales (référent(e), participation ciblée, indicateurs sociaux, diagnostic participatif).
- Mettre en place des actions d'appui socio-économique et de formation (femmes et jeunes) dans les filières locales exposées (artisanat, petit commerce, agriculture) et dans les métiers verts.
- Renforcer la participation des groupes vulnérables dans la planification (ateliers, focus groups, consultations), notamment pour les quartiers à risque d'inondation et les zones littorales sensibles.

Avec un indice de maturité climatique de 31,82 % et des capacités d'adaptation faibles, la commune dispose d'un potentiel important grâce aux projets structurants en cours (drainage, résilience côtière, eau), mais doit prioriser la structuration de sa gouvernance interne, l'outillage technique (diagnostic, SIG, suivi-évaluation) et l'intégration effective du genre et de l'inclusion pour renforcer durablement sa résilience.

## XII. Création d'une Cellule climat communale

La création d'une cellule climat au sein des communes s'inscrit dans une logique de renforcement de la gouvernance climatique locale et d'intégration des enjeux climatiques dans la planification et la gestion communales. Ce dispositif vise à structurer, de manière permanente, la coordination entre les services municipaux, les administrations régionales et locales concernées, les organisations professionnelles ainsi que la société civile. Il permet d'appuyer l'élaboration du diagnostic climatique local, la préparation d'un plan d'action climat, l'accompagnement des projets d'atténuation et d'adaptation, le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources techniques et financières, ainsi que la sensibilisation de la population, notamment des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, tout en veillant à intégrer l'approche genre et à assurer l'implication des femmes et des jeunes dans le travail de la cellule, ainsi que dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de ses activités.

La cellule se réunit régulièrement, au moins une fois tous les six mois, pour l'adoption d'un plan d'action annuel et la production de rapports périodiques. Elle peut également constituer des groupes de travail thématiques selon les priorités locales et mobiliser des expertises spécialisées lorsque nécessaire.

## XIII. Programme de formation des acteurs institutionnels

Le renforcement des capacités constitue un levier central de l'action climatique locale. Les travaux réalisés dans le cadre du projet ACICT ont permis d'identifier un ensemble de besoins en matière de formation et d'appui, en lien avec les résultats du diagnostic de maturité climatique, les questionnaires renseignés par les communes partenaires et les exercices de priorisation menés lors des ateliers participatifs.

L'approche retenue repose sur un renforcement progressif des compétences des collectivités locales en matière de gouvernance climatique, tenant compte des niveaux de maturité constatés et des lacunes identifiées. L'analyse met en évidence des besoins de formation transversaux, communs à l'ensemble des communes participantes, avec des niveaux de maîtrise variables selon les thématiques.

Le programme de formation est structuré autour de six volets principaux. Le premier concerne la gouvernance climatique locale et la coordination multi-acteurs. Il porte sur le renforcement des capacités institutionnelles des communes en matière d'organisation interne, de clarification des rôles, de coordination interservices et d'appropriation des cadres nationaux et internationaux de l'action climatique.

Le second volet concerne la planification territoriale et la gestion des risques climatiques. Il cible l'intégration du changement climatique dans les outils de planification locale, le développement de diagnostics territoriaux sensibles au climat et à l'inclusion, ainsi que l'amélioration des capacités d'anticipation et de gestion des aléas climatiques.

Un troisième volet porte sur la gestion financière et la mobilisation des financements climatiques. Le diagnostic met en évidence un faible niveau de maîtrise des mécanismes de financement, justifiant des actions de formation axées sur la budgétisation climatique, le montage de projets bancables et l'accès aux financements nationaux et internationaux.

Le programme inclut également un volet relatif aux services publics climato-résilients, visant à renforcer la capacité des communes à diagnostiquer la vulnérabilité des infrastructures et à intégrer des solutions techniques adaptées dans des domaines clés tels que l'eau, les déchets, l'énergie, la voirie et les espaces verts.

Les actions de formation intègrent par ailleurs un volet dédié à la sensibilisation, à la communication et à la participation citoyenne, afin de renforcer l'implication des acteurs locaux, des organisations de la société civile et des groupes vulnérables dans l'action climatique locale.

Enfin, un dernier volet est consacré au suivi-évaluation et à l'innovation territoriale. Il vise à doter les communes d'outils et de méthodes permettant de suivre la mise en œuvre des actions climatiques, d'en mesurer les impacts et de capitaliser les expériences menées.

La priorisation des activités de formation repose sur une approche progressive, tenant compte des niveaux de maturité identifiés et de la nécessité de consolider en priorité les fondements institutionnels et de planification.

Dans l'ensemble, ce programme de formation vise à accompagner une montée en compétences progressive des collectivités, en cohérence avec les niveaux de maturité constatés et les priorités identifiées en matière de gouvernance climatique.

Volet	Module
<b>Gouvernance climatique et coordination multi-acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux</li> <li>2- Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale</li> </ul>
<b>Planification territoriale &amp; gestion des risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- Introduction à la planification territoriale résiliente</li> <li>2- Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités</li> <li>3- Intégration des risques climatiques dans les documents de planification</li> <li>4- Élaboration et mise en œuvre de plans de gestion de crise à l'échelle locale</li> <li>5- Simulation et scénarisation de la résilience territoriale face aux événements extrêmes</li> <li>6- Genre, inclusion sociale et adaptation climatique</li> <li>7- Communication et sensibilisation pour la culture du risque</li> </ul>
<b>Gestion financière &amp; mobilisation des financements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- Mobilisation des financements nationaux et internationaux</li> <li>2- Gestion budgétaire sensible au climat</li> <li>3- Partenariats public-privé et financements innovants</li> <li>4- Suivi, redevabilité et performance financière</li> </ul>

<b>Services publics climato-résilients (eau, déchets, voirie, énergie, espaces verts)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- Diagnostic technique et spatial des vulnérabilités des services publics</li> <li>2- Normes climato-résilientes pour les services publics</li> <li>3- Planification, suivi et reporting de la résilience des services publics</li> </ul>
<b>Sensibilisation et services à la population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- Communication et sensibilisation grand public aux risques climatiques</li> <li>2- Adaptation et amélioration des services de proximité en contexte climatique</li> <li>3- Participation citoyenne et co-construction des services</li> </ul>
<b>Suivi-évaluation et innovation territoriale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- Initiation aux indicateurs climat et inclusion</li> <li>2- Tableaux de bord de suivi-évaluation</li> <li>3- Capitalisation et innovation locale</li> </ul>

Tableau 5 : Plan de formation des acteurs institutionnels locaux

Après la tenue des focus groups, la priorisation des modules de formation a déjà été établie en fonction des besoins spécifiques des communes. Un score (ou un poids) a été attribué à chaque module selon le niveau de priorité identifié lors des focus groups. Ce planning correspond ainsi à la formation planifiée pour les acteurs locaux.

Thématique	Module	Contenu	V. horaire
<b>Gouvernance climatique et coordination multi-acteurs</b>	Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux	Cadre conceptuel et institutionnel : présentation des enjeux climatiques et du rôle des communes dans la gouvernance climatique	2j (12 heures)
		Panorama des référentiels nationaux : Stratégie nationale climat, Plan national d'adaptation, CDN, loi 2018-29 sur les collectivités locales et textes complémentaires	
		Obligations et opportunités pour les communes : financement, partenariats, reporting et intégration dans les plans de développement	
		Méthodologie d'application locale : analyse des écarts, mise en cohérence avec le Plan de Développement Communal, priorisation des actions	
		Cas pratiques appliqués sur des exemples de communes	
	Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale	Fondements de la gouvernance multi-acteurs : principes, avantages, limites et expériences locales	3j (18 heures)
		Fondements de la gouvernance multi-acteurs : principes, avantages, limites et expériences locales	
		Conception d'un dispositif de coordination : structures, rôles, responsabilités, outils de suivi et de redevabilité	
		Techniques d'animation et de facilitation : outils participatifs, gestion des conflits, inclusion des groupes vulnérables	
		Mobilisation et partenariats : stratégies de plaidoyer, communication efficace, négociation avec acteurs économiques, RSE et PPP	
Ateliers pratiques : simulation de la mise en place d'une instance de concertation locale et étude de cas de mobilisation multi-acteurs pour un projet communal de résilience climatique			

<b>Gouvernance climatique et coordination multi-acteurs</b>	Introduction à la planification territoriale résiliente	Bases conceptuelles de la résilience territoriale	2j (12 heures)
		Urbanisme climatique	
		Outils de planification locale appliqués à la résilience	
	Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités	Introduction aux SIG et à la cartographie des risques climatiques	3j (18 heures)
		Utilisation des indicateurs spatialisés pour mesurer les vulnérabilités	
		Méthodologies d'analyse des vulnérabilités territoriales	
		Exercices pratiques de production de cartes de risques	

Tableau 6 : Planning de formation des acteurs locaux 2025

## MODULE 1: GOUVERNANCE CLIMATIQUE ET COORDINATION MULTI-ACTEURS

Formation	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation	Prérequis	Besoins logistiques
<b>Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux</b>	Comprendre et appliquer les référentiels et politiques nationales en matière de climat et de résilience, obtenir la capacité de les mobiliser de façon opérationnelle pour renforcer la gouvernance locale, et améliorer la planification communale et contribuer activement à la cohérence entre engagements nationaux et actions locales	2 jours	Cadre conceptuel et institutionnel : présentation des enjeux climatiques et du rôle des communes dans la gouvernance climatique	Évaluation par cas pratiques et exercices, évaluation pré et post formation	Connaissances générales en gestion communale et planification territoriale. Familiarité avec les bases de la gouvernance locale (Code des collectivités locales)	Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard, connexion internet), supports de formation imprimés, documentation nationale de référence, matériel pour travaux de groupe (post-it, panneaux, marqueurs)
<b>Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale</b>	Concevoir et animer des dispositifs de coordination multi-acteurs à l'échelle locale et mobiliser efficacement les acteurs institutionnels, économiques et sociaux autour de projets communaux sensibles au climat	3 jours	Exposés participatifs, ateliers pratiques, études de cas contextualisées, jeux de rôle (négociation, concertation), restitution en plénière	Validation par exercices pratiques, évaluation pré et post formation	Connaissances de base en planification communale et sensibilisation aux enjeux climatiques	Salle équipée, projecteur, matériel de conception graphique, supports imprimés et numériques

## MODULE 2: PLANIFICATION TERRITORIALE & GESTION DES RISQUES

Formation	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation	Prérequis	Besoins logistiques
<b>Introduction à la planification territoriale résiliente</b>	Analyser les vulnérabilités territoriales à travers l'utilisation des SIG et d'outils de diagnostic spatial ; intégrer les aléas climatiques dans les documents de planification (PAU, PDC, schémas d'aménagement) ; concevoir des projets d'urbanisme prenant en compte les zones tampons naturelles et appliquer les principes d'urbanisme résilient ; évaluer la durabilité et la résilience des choix d'aménagement selon différents scénarios climatiques	2 jours	Exposés interactifs, études de cas, échanges guidés avec mise en pratique	Évaluation des compétences techniques par exercices, évaluation pré et post formation	Connaissances générales en gestion municipale	Salle équipée, projecteur, matériel de conception graphique, supports imprimés et numériques
<b>Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités</b>	Mobiliser les outils SIG pour cartographier les risques climatiques, interpréter des données spatiales complexes et intégrer ces résultats dans les documents de planification. Ils auront également acquis la capacité d'identifier les zones les plus exposées et de prioriser les actions d'adaptation	3 jours	Travaux pratiques SIG, études de cas communales et restitution des résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche d'évaluation avant/après</li> <li>Évaluation de propositions simulées</li> <li>Fiche de satisfaction</li> </ul>	Connaissances de base en informatique et urbanisme	Salle équipée, ordinateurs avec logiciels SIG, connexion internet, supports imprimés

## XIV. Programme de formation des OSC locales

Le renforcement des capacités des organisations de la société civile constitue un axe structurant de l'action climatique inclusive portée par le projet ACICT. Le programme de formation dédié aux OSC a été conçu afin de répondre aux besoins identifiés auprès des associations locales, en particulier celles œuvrant auprès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, dans un contexte marqué par l'intensification des impacts des changements climatiques.

Ce programme s'inscrit dans une approche globale visant à améliorer la compréhension des enjeux climatiques, à renforcer les capacités organisationnelles et techniques des associations, et à favoriser leur implication effective dans l'action climatique locale. Il repose sur une analyse préalable des besoins, réalisée à partir de données d'enquête et d'échanges avec les acteurs associatifs, et prend en compte les contraintes spécifiques auxquelles font face les OSC en matière de ressources, de structuration et de pérennité des actions.

### 1- OBJECTIFS ET ORIENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Le programme de formation des OSC vise principalement à renforcer les compétences des associations dans plusieurs domaines clés, notamment la compréhension des concepts liés à l'adaptation aux changements climatiques et au développement durable, le montage et la gestion de projets associatifs climato-sensibles, la mobilisation de financements, ainsi que la gestion administrative et financière. Une attention particulière est accordée à l'intégration de l'approche genre et inclusion dans l'ensemble des modules, afin de renforcer la participation et le leadership des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans l'action climatique locale.

### 2- STRUCTURE DU PROGRAMME DE FORMATION

Le programme est structuré autour de cinq modules thématiques complémentaires, couvrant l'ensemble du cycle d'intervention associative. Ces modules portent respectivement sur :

- L'adaptation aux changements climatiques et le développement durable ;
- Le montage et la gestion de projets associatifs à dimension climatique ;
- L'intégration du genre et de l'inclusion dans l'action associative climatique ;
- La mobilisation de fonds et le développement de partenariats ;
- La gestion administrative et financière des associations.

Cette structuration permet d'aborder de manière progressive et cohérente les différentes compétences nécessaires au renforcement de l'action associative climatique, en articulant les dimensions conceptuelles, organisationnelles et opérationnelles.

### 3- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Le programme adopte une approche méthodologique participative et appliquée, combinant apports théoriques, études de cas, exercices pratiques et échanges d'expériences. Cette approche vise à favoriser l'appropriation des connaissances et leur mise en application concrète dans les pratiques associatives. Les recommandations méthodologiques mettent en avant l'importance d'un environnement de formation inclusif, sensible aux dynamiques de genre et adapté aux réalités socio-culturelles des participants.

Par ailleurs, le programme intègre des orientations spécifiques visant à assurer la pérennité des acquis, notamment à travers l'élaboration de plans d'action associatifs, la mise en réseau des participants et le développement de mécanismes d'apprentissage entre pairs.

## 4- SUIVI, ÉVALUATION ET CAPITALISATION

Un dispositif de suivi et d'évaluation accompagne la mise en œuvre du programme de formation des OSC. Celui-ci vise à mesurer non seulement l'acquisition des connaissances à court terme, mais également l'application effective des compétences acquises, la qualité des projets développés et la durabilité des actions menées par les associations. Les indicateurs retenus portent sur les résultats, les impacts et la durabilité, et mobilisent des outils variés tels que des enquêtes, des entretiens, des analyses documentaires et des observations de terrain.

Dans l'ensemble, le programme de formation des OSC constitue un levier structurant pour renforcer le rôle des organisations de la société civile dans l'action climatique locale. En combinant renforcement des capacités techniques, intégration du genre et de l'inclusion, et dispositifs de suivi et de capitalisation, il contribue à améliorer la qualité, la pertinence et la durabilité des initiatives portées par les associations, tout en favorisant leur articulation avec les dynamiques de gouvernance climatique locale.

Module	Intitulé	Objectifs spécifiques	Thématiques principales	Durée	Modalités	Évaluation
<b>Module 1</b>	Adaptation aux changements climatiques et développement durable	Comprendre les changements climatiques et leurs impacts locaux ; identifier les stratégies d'adaptation ; s'approprier les principes du développement durable ; connaître le cadre national et international	Changements climatiques ; impacts locaux ; stratégies d'adaptation et résilience ; solutions fondées sur la nature ; développement durable ; cadre national et international	3 jours	Ateliers participatifs en présentiel, échanges d'expériences, exercices pratiques	Quiz de fin de module ; discussion de groupe ; plan d'action individuel
<b>Module 2</b>	Montage et gestion de projets associatifs sur la thématique climatique	Maîtriser le cycle de vie d'un projet ; renforcer la planification stratégique ; élaborer une proposition de projet ; intégrer la dimension climatique ; utiliser des outils de suivi-évaluation	Planification stratégique ; cycle de projet ; cadre logique ; intégration climatique ; suivi-évaluation	3 jours	Ateliers pratiques, travaux de groupe, études de cas	Exercice de rédaction d'une proposition ; auto-évaluation
<b>Module 3</b>	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Comprendre les concepts de genre et inclusion ; analyser les vulnérabilités ; intégrer l'approche genre et inclusion dans les projets ; renforcer la participation des groupes vulnérables	Genre et inclusion ; inégalités et vulnérabilités ; participation significative ; leadership inclusif	3 jours	Ateliers participatifs, études de cas, jeux de rôle	Audit genre d'un projet ; plan d'action inclusif
<b>Module 4</b>	Mobilisation de fonds et partenariats	Identifier les sources de financement ; rédiger des demandes de financement ; développer des compétences de communication et plaider ; créer des partenariats	Sources de financement ; fundraising ; communication ; plaider ; partenariats	1,5 jour	Ateliers pratiques, simulations, exercices	Pitch de projet ; simulation de négociation ; plan d'action fundraising
<b>Module 5</b>	Gestion administrative et financière	Comprendre la bonne gouvernance ; maîtriser la gestion budgétaire et comptable ; rédiger des rapports financiers et narratifs	Gouvernance associative ; gestion budgétaire ; comptabilité simplifiée ; rapports	1,5 jour	Ateliers pratiques, études de cas	Élaboration d'un budget ; analyse critique d'un rapport

Tableau 7 : Programme de formation des OSC locales

Une priorisation des modules de formation a été établie en fonction des besoins spécifiques des OSC. Un score (ou un poids) a été attribué à chaque module selon le niveau de priorité identifié. Ce planning correspond ainsi à la formation planifiée pour les OSC.

Thématique	Module	Contenu	V. horaire
<b>Fondamentaux et vision globale</b>	Adaptation aux changements climatiques et développement durable	Compréhension des changements climatiques et de leurs impacts locaux	3j (18 heures)
		Stratégies d'adaptation et de résilience communautaire	
		Principes du développement durable et de l'écoresponsabilité	
		Cadre national et international relatif aux changements climatiques	
<b>Compétences en gestion et en leadership</b>	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Planification stratégique	3j (18 heures)
		Cycle de vie d'un projet associatif	
		Élaboration d'une proposition de projet	
		Intégration de la thématique climatique	
	Outils de suivi et d'évaluation des projets et activités		
Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Compréhension des concepts de genre et d'inclusion	3j (18 heures)
		Analyse des inégalités de genre et des vulnérabilités face aux changements climatiques	
		Intégration de l'approche genre et inclusion dans la planification et la mise en œuvre des activités	
		Participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables	

Tableau 8 : Planning de formation des OSC locales 2025

## MODULE 1: ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Volume horaire	18 heures (3 jours)
<b>Objectifs</b>	Comprendre les concepts fondamentaux des changements climatiques et leurs impacts. Identifier les stratégies d'adaptation et de résilience. S'approprier les principes du développement durable et connaître le cadre national et international.
<b>Contenu et activités</b>	<p><b>Jour 1 : Comprendre les enjeux climatiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matin : Introduction aux changements climatiques (causes, effets, projections). Discussion interactive sur les perceptions et expériences locales.</li> <li>• Après-midi : Impacts spécifiques des changements climatiques sur les communautés vulnérables (femmes, jeunes, agriculteurs, etc.). Exercice de cartographie des vulnérabilités.</li> </ul> <p><b>Jour 2 : Stratégies et cadres d'action</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matin : Présentation des stratégies d'adaptation et de résilience. Présentation et exploration des solutions fondées sur la nature (SFN) à travers des exemples concrets.</li> <li>• Après-midi : Cadre national et international (politiques, accords, opportunités de financement).</li> </ul> <p><b>Jour 3 : Mise en pratique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matin : Les principes du développement durable et de l'écoresponsabilité. Rôle des associations et des citoyens dans l'adaptation.</li> <li>• Après-midi : Bilan et discussion interactive sur la mise en œuvre des stratégies d'adaptation à petite échelle.</li> </ul> <p><b>Jour 4 : Mise en pratique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matin : Consolidation des mesures d'adaptation et priorisation. Transformation de la mesure classée prioritaire en projet d'adaptation.</li> <li>• Après-midi : Restitution / échanges avec la salle / Consolidation.</li> </ul>

<b>Matériel pédagogique</b>	Fiches thématiques (1.1 à 1.4) sur les causes et impacts du climat, les stratégies d'adaptation, le développement durable et le cadre national/international.
<b>Outils de formation pratiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Exercice 1.1:</b> Cartographie des impacts climatiques locaux : Les participants identifient les impacts des changements climatiques dans leur communauté et les ressources affectées.</li> <li>- <b>Atelier 1.2:</b> Brainstorming de solutions d'adaptation : En groupes, les participants proposent des solutions concrètes d'adaptation pour les problèmes identifiés, incluant des solutions fondées sur la nature (SFN).</li> <li>- <b>Quiz 1.3: Vrai/Faux sur le climat :</b> Évaluation des connaissances acquises sur les concepts clés.</li> </ul>
<b>Formulaire d'évaluation</b>	Quiz de fin de module, discussion de groupe et plan d'action individuel. Fiche de satisfaction

## MODULE 2 : MONTAGE ET GESTION DE PROJETS ASSOCIATIFS SUR LA THÉMATIQUE CLIMATIQUE

<b>Volume horaire</b>	<b>18 heures (3 jours)</b>
<b>Objectifs</b>	Maîtriser le cycle de vie d'un projet associatif. Comprendre la planification stratégique. Acquérir des compétences en conception et élaboration de projets. Savoir intégrer la dimension climatique de manière transversale.
<b>Contenu et activités</b>	<p><b>Jour 1 : De la stratégie au projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matin : Planification stratégique pour les associations : Analyse de l'environnement (interne/externe, SWOT). Définition de la mission, de la vision et des objectifs à long terme. La planification stratégique comme boussole pour l'action.</li> <li>• Après-midi : Passer de la stratégie à l'action concrète. Atelier : utiliser la méthode de l'arbre à problèmes et de l'arbre à solutions pour traduire un enjeu stratégique en objectifs de projet.</li> </ul> <p><b>Jour 2 : Élaboration de la proposition</b></p> <p>Matin : Le cycle de vie d'un projet (conception, mise en œuvre, évaluation). Élaboration d'une proposition de projet (structure, contenu, cadre logique), en s'assurant de la pertinence climatique de chaque composante.</p> <p>Après-midi : Travail en sous-groupes sur la rédaction d'un cadre logique pour un projet type, avec une attention particulière aux indicateurs de résultats liés au climat.</p> <p><b>Jour 3 : Pilotage et suivi-évaluation</b></p> <p>Matin : Outils de gestion de projet (diagramme de Gantt, outils de suivi des activités).</p> <p>Après-midi : Introduction au suivi-évaluation (indicateurs, collecte de données, analyse). Outils de suivi des activités. Bilan des défis et des bonnes pratiques de gestion de projets.</p>
<b>Matériel pédagogique</b>	Fiches thématiques (2.1 à 2.5) sur la planification stratégique, le cycle de vie d'un projet, l'élaboration de propositions de projet, l'intégration climatique et le suivi-évaluation.
<b>Outils de formation pratiques</b>	<p><b>Exercice 2.1:</b> Élaboration d'une matrice de cadre logique simplifiée et d'un arbre à solutions : Les participants construisent la logique d'intervention d'un projet fictif ou réel.</p> <p><b>Atelier 2.2:</b> Analyse de cas de projets : étude de projets réussis et échoués, identification des facteurs clés de succès et des leçons apprises.</p> <p><b>Modèle 2.3:</b> Canevas de proposition de projet et de rapport de suivi : Un modèle structuré pour guider les associations.</p>
<b>Formulaire d'évaluation</b>	Exercice de rédaction d'une section de proposition de projet et auto-évaluation. Fiche de satisfaction et fiche d'évaluation.

### MODULE 3: GENRE ET INCLUSION DANS L'ACTION ASSOCIATIVE CLIMATIQUE

Volume horaire	6 heures (1 jours)
<b>Objectifs</b>	Comprendre les concepts de genre et d'inclusion. Analyser les vulnérabilités face aux changements climatiques. Intégrer l'approche genre et inclusion dans la planification et la mise en œuvre des activités.
<b>Contenu et activités</b>	<p><b>Jour 1 : Comprendre les dynamiques d'inclusion</b>            Matin : Les bases de l'inclusion et de la diversité dans l'action associative. Identification des différents groupes sociaux souvent sous-représentés (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, etc.).            Après-midi : Étude de cas pratiques : comment les impacts climatiques touchent différemment les communautés. Analyse des obstacles à la participation de certains groupes.</p> <p><b>Jour 2 : Outils pour des projets inclusifs</b>            Matin : Méthodes et outils pour intégrer l'approche genre et inclusion dans les projets et activités associatives (planification, budget, suivi).            Après-midi : Stratégies pour assurer la participation active et équitable des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables. Exercices de facilitation inclusive.</p> <p><b>Jour 3 : Leadership et mobilisation</b>            Matin : Développer des compétences de plaidoyer et de communication inclusives. Comment parler du climat à des publics variés.            Après-midi : Bilan et échanges sur les meilleures pratiques pour encourager le leadership au sein des groupes marginalisés et s'assurer que leur voix est entendue dans les initiatives climatiques.</p>
<b>Matériel pédagogique</b>	Fiches thématiques (3.1 à 4.4) sur les concepts clés de genre et d'inclusion, l'analyse des inégalités, l'intégration de l'approche inclusive et la participation significative.
<b>Outils de formation pratiques</b>	Exercice d'audit de projet, grille d'analyse des parties prenantes et jeux de rôle sur la facilitation inclusive.
<b>Formulaire d'évaluation</b>	Exercice d'audit genre d'un projet, grille d'analyse et plan d'action pour une approche inclusive. Fiche de satisfaction et fiche d'évaluation.

## XV. Création d'un Groupe de Leadership pour l'action climatique

La mise en place de groupes de leadership locaux constitue un pilier central de l'approche du projet ACICT pour renforcer l'adaptation et la résilience climatique à l'échelle territoriale. Ces groupes sont conçus comme des espaces structurés d'engagement citoyen, réunissant des femmes, des jeunes, ainsi que des personnes en situation de vulnérabilité, reconnus pour leur rôle actif ou leur potentiel d'influence au sein de leurs communautés.

La constitution de ces groupes repose sur un processus structuré de sélection, fondé sur un appel à candidatures lancé dans les communes partenaires. Les candidatures sont analysées selon des critères d'éligibilité et de sélection, notamment la résidence dans l'une des communes partenaires, l'engagement dans la vie publique locale, la motivation à s'investir dans l'action climatique, ainsi que la capacité à participer activement aux activités du programme. Une attention particulière est accordée à l'équilibre entre les sexes, à la représentation des jeunes et à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité.

Le processus de sélection se déroule en trois phases : une première étape de recevabilité et de vérification de l'éligibilité des dossiers, suivie d'une phase de tri et de présélection sur la base d'un barème de notation, puis d'une sélection finale appuyée par des entretiens (en présentiel ou à distance).

La décision finale est prise par un comité de sélection, et les participant.e.s retenu.e.s sont invité.e.s à signer un document d'engagement portant sur leur participation active aux activités du projet et leur contribution au dialogue local autour des enjeux climatiques.

À l'échelle locale, une fois constitué, le groupe de leadership est installé comme un dispositif de gouvernance inclusive et participative, avec pour mission de promouvoir la participation citoyenne, de contribuer à l'animation du dialogue autour des enjeux climatiques, de soutenir des initiatives citoyennes en matière d'adaptation et de résilience, et de jouer un rôle d'interface entre les populations locales, les organisations de la société civile, les communes et les autres acteurs institutionnels.

Au niveau de la commune de Dar Chaâbane El Fehri, la mise en place et l'opérationnalisation du groupe de leadership se sont appuyées sur un processus progressif de concertation et de renforcement des capacités, mené en étroite coordination avec la municipalité, notamment le Secrétaire Général et le point focal du programme ACICT.

Dar Chaâbane El Fehri	Hommes	Femmes			Total
	<35 ans	<35 ans	≥35 ans	Sous-total	
Répartition des membres des groupes de leadership en action climatique	6	9	5	14	20
Répartition des membres (sans emploi) des groupes de leadership en action climatique	1	2	1	3	4

Tableau 9 : Répartition des membres du groupe de leadership

## 1- PROGRAMME DE FORMATION DU GROUPE DE LEADERSHIP

Le programme d'accompagnement en leadership mis en œuvre dans le cadre du projet ACICT s'inscrit dans une démarche structurée de renforcement des capacités des groupes de leadership locaux. Il vise à doter les participant.e.s des connaissances, compétences et outils nécessaires pour exercer un leadership actif, inclusif et engagé en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques à l'échelle locale.

Le programme est conçu sur la base d'une approche fondée sur les droits humains, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'inclusion sociale. Il intègre de manière transversale les enjeux de genre, de jeunesse et de vulnérabilité, tout en tenant compte des contextes socio-économiques et culturels propres aux territoires partenaires. La méthodologie adoptée combine des apports théoriques, des échanges d'expériences et des exercices pratiques, favorisant l'appropriation progressive des contenus et leur mise en application dans les dynamiques locales.

Le programme de formation est structuré autour d'un ensemble de thématiques prioritaires, abordées à travers des ateliers organisés sur la période 2025–2028. Ces thématiques couvrent notamment l'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes, l'adaptation et la résilience aux changements climatiques et la protection de la biodiversité, l'approche participative sensible au climat et à l'inclusion sociale, la communication inclusive, la gestion de conflits et la médiation, ainsi que le leadership transformationnel. Le programme inclut également des modules dédiés à l'identification, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives citoyennes locales, ainsi qu'au plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques.

L'accompagnement des groupes de leadership ne se limite pas à la formation. Il comprend un appui continu à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives citoyennes locales, considérées comme des leviers concrets pour traduire les apprentissages en actions et renforcer l'impact du leadership individuel et collectif. Ces initiatives visent à améliorer l'adaptation et la résilience aux changements climatiques, à promouvoir l'égalité de genre et l'inclusion sociale, et à renforcer les partenariats entre les acteurs locaux.

Un dispositif de suivi et d'évaluation accompagne la mise en œuvre du programme de formation des groupes de leadership. Il repose sur une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives, permettant de mesurer la participation, l'acquisition des compétences, ainsi que les changements induits aux niveaux individuel, collectif, institutionnel et communautaire. L'approche du changement la plus significative est mobilisée afin de documenter les transformations perçues par les participant.e.s et de capitaliser les expériences issues du programme.

Le programme de formation du Groupe de leadership constitue un cadre structuré de renforcement des capacités, visant à soutenir un leadership citoyen inclusif et la mise en œuvre d'initiatives locales en faveur de l'adaptation climatique. Le tableau ci-dessous synthétise l'architecture du programme, en présentant les thématiques, les modules de formation, le volume horaire et les modalités de mise en œuvre.

Thématique	Module de formation	Volume horaire	Commentaires
Base conceptuelle : Genre, inclusion et approche participative dans l'action climatique	L'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes	3h /groupe	
	L'adaptation et la résilience aux changements climatiques	3h/groupe	
	L'approche participative sensible à l'adaptation climatique, à l'égalité entre les sexes, et à la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale	3h/groupe	
	Les enjeux liés à la protection de la biodiversité (les solutions fondées sur la nature (SFN))	3h/ groupe	
Intelligence collective : compétences et outils transversales	La communication inclusive		Année 3
	Le leadership transformationnel		Année 3
	La gestion de conflits et la médiation		Année 3
Action / Impact : Mécanismes d'opérationnalisation et plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques	L'identification et l'élaboration d'initiatives citoyennes dans les domaines de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques		Année 3
	Le plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques		Année 3

Tableau 10 : Programme de formation du Groupe de leadership

MODULE DE FORMATION : « BASE CONCEPTUELLE : GENRE, INCLUSION ET APPROCHE PARTICIPATIVE DANS L'ACTION CLIMATIQUE »

Formation	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation
L'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Familiariser les participant.e.s aux concepts du genre et de l'inclusion ;</li> <li>- Renforcer les capacités des participant.e.s à cerner les inégalités entre les femmes et les hommes et les facteurs d'exclusion des populations vulnérables ;</li> <li>- Renforcer les capacités des participant.e.s en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et d'inclusion ;</li> <li>- Encourager les participant.e.s à adopter le genre et l'inclusion dans l'action climatique</li> </ul>	4,5 js (3h/groupe)	<p><b>La méthodologie à adopter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'adossera également à une approche basée sur l'équité, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes des personnes en situation de vulnérabilité, sur les droits humains et l'approche genre</li> <li>- s'appuiera sur des informations théoriques, d'une part, et des exemples puisés dans la littérature ayant trait au genre, à l'inclusion sociale et à l'adaptation et à la résilience aux changements climatiques et à l'expérience tunisienne et canadienne, d'autre part.</li> <li>- s'inscrira dans une démarche pluridisciplinaire (psychologique, sociologique, économique, écologique, etc.), assuré conjointement par des expert.e.s tunisien.ne.s et canadien.ne.s.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les feuilles de présence à remplir lors des sessions de formation à organiser devront impérativement inclure le prénom et le nom, le sexe, l'âge, la commune et les coordonnées de chaque participant.e.</li> <li>- Tout.e.s les expert.e.s à impliquer dans l'animation des sessions de formation sont invité.e.s à élaborer des outils de pré-évaluation et de post-évaluation</li> </ul>
L'adaptation et la résilience aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les participant.e.s aux enjeux des changements climatiques à l'échelle locale ;</li> <li>- Renforcer les connaissances des participant.e.s en matière d'analyse des effets des changements climatiques à l'échelle locale ;</li> <li>- Participer à l'amélioration des capacités des participant.e.s en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques à l'échelle locale ;</li> <li>- Encourager les participant.e.s à s'impliquer dans l'adaptation et la résilience aux changements climatiques à l'échelle locale</li> </ul>	4,5 js (3h/groupe)		
L'approche participative sensible à l'adaptation climatique, à l'égalité entre les sexes, et à la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Familiariser les participant.e.s à l'approche participative dans une perspective d'adaptation et de résilience aux changements climatiques, de l'égalité entre les sexes et de la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale ;</li> <li>- Renforcer les capacités des participant.e.s en matière d'application de l'approche participative dans la gouvernance locale ;</li> <li>- Sensibiliser les participant.e.s à l'importance de la promotion de la participation dans la vie publique et les processus décisionnels à l'échelle locale ;</li> <li>- Encourager les participant.e.s à adopter l'approche participative dans les actions relatives à l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques</li> </ul>	4,5 js (3h/groupe)		
Les enjeux liés à la protection de la biodiversité (les solutions fondées sur la nature (SFN))	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les participant.e.s aux solutions fondées sur la nature (SFN) et à leur application à l'échelle locale ;</li> <li>- Renforcer les connaissances des participant.e.s en matière de la mise en œuvre des SFN</li> <li>- Participer à l'amélioration des capacités des participant.e.s en matière de planification, la mise en œuvre et le suivi des SFN à l'échelle locale ;</li> <li>- Encourager les participant.e.s à s'impliquer activement dans la promotion et la pérennisation des SFN à l'échelle locale</li> </ul>	4,5 js (3h/groupe)		

## 2- BENCHMARKING PAR RAPPORT À L'EXPÉRIENCE CANADIENNE

Dans le cadre de la réalisation des études de benchmarking, des ateliers tuniso-canadiens à distance sont planifiés afin de capitaliser sur l'expérience canadienne en matière de participation citoyenne à la vie municipale et d'appuyer l'intégration et l'adaptation de bonnes pratiques au niveau communal.

Ces ateliers visent à renforcer les mécanismes de participation et d'implication des femmes, des jeunes et des groupes en situation de vulnérabilité dans la gouvernance municipale, en particulier pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des mesures et solutions d'adaptation et de résilience face aux effets des changements climatiques.

Les ateliers s'appuient sur une approche interactive privilégiant le partage d'expériences, les retours de terrain et les échanges directs avec des expert.e.s canadien.ne.s, afin de mettre en évidence des pratiques concrètes mobilisables dans les contextes communaux.

## 3- CONCERTATION INCLUSIVE AUTOUR DU PROJET PILOTE COMMUNAL

Afin d'associer activement l'ensemble des acteurs locaux dont les femmes, jeunes et personnes vulnérables à la planification environnementale et climatique, tout en renforçant leur compréhension de l'approche des **Solutions Fondées sur la Nature (SFN)** comme levier d'adaptation au changement climatique, des ateliers de concertation autour des projets pilotes communaux, ont été animés au profit des groupes de leadership,

Ces ateliers ont pour objectif de conduire un processus structuré de concertation permettant de hiérarchiser les priorités à l'échelle communale, en tenant compte des besoins exprimés par les parties prenantes et des enjeux environnementaux propres à chaque territoire (milieux côtiers, zones semi-arides ou contextes urbains). Ils visent également à sensibiliser les participants à l'intérêt des SFN, à illustrer leur pertinence face aux défis locaux et à encourager leur intégration dans les solutions envisagées. À cette fin, les rencontres ont permis de présenter le cadre et les orientations du projet, de clarifier les rôles et contributions attendues des acteurs, et de mettre en pratique les principes de participation à travers des exercices interactifs et des travaux de groupes.

À Dar Chaâbane El Fehri, cette dynamique s'est concrétisée à travers un atelier de concertation inclusive tenu le 23 novembre 2025 à Nabeul, consacré à la co-construction, la confirmation et l'approfondissement du projet pilote communal « Ville Éponge – Aménagement Vert pour la Prévention des Inondations », axé sur la transformation de la Placette des Martyrs, actuellement entièrement bétonnée, en un espace vert perméable, multifonctionnel et résilient.

L'atelier s'est déroulé dans une dynamique participative favorisant l'échange, la co-construction et l'appropriation progressive de l'approche des SFN dans un contexte urbain fortement imperméabilisé. Les discussions ont permis de rappeler les principes de la participation inclusive et de souligner l'importance de renforcer l'implication des femmes, des jeunes, des établissements scolaires, ainsi que des riverains et des personnes âgées dans la dynamique locale de concertation et d'action. Une session dédiée aux SFN, suivie de travaux de groupes, a conduit à l'identification de plusieurs défis prioritaires : le ruissellement et le risque d'inondation lié à l'absence d'infiltration sur la placette, l'intensification des îlots de chaleur en milieu urbain, le gaspillage des eaux d'ablutions, la dégradation de la biodiversité et les problématiques de gestion des déchets. Ces échanges ont débouché sur des propositions de solutions adaptées, fondées notamment sur la perméabilisation des sols, la création de fosses et bassins végétalisés d'infiltration, la plantation d'espèces autochtones créant des îlots de fraîcheur, ainsi que la mise en place d'un système de collecte, filtration naturelle et réutilisation des eaux d'ablutions.

Les participant.e.s ont également discuté et enrichi les composantes du projet « Ville Éponge », en abordant de manière concrète l'organisation des espaces (zones d'infiltration, circulation bus et taxis, priorisation de l'ombrage), le choix des espèces végétales, et l'amélioration des usages et du confort de la placette. Plusieurs pistes complémentaires ont été proposées pour renforcer l'impact du projet, telles que l'installation d'un mobilier urbain écologique (bancs en bois, jardinières en matériaux recyclés), la mise en place d'un parcours pédagogique « Ville Éponge », l'ajout de panneaux explicatifs sur les SFN, l'éclairage

solaire, ainsi que le renforcement de l'accessibilité (PMR, cheminements ombragés).

Les échanges ont aussi mis en évidence l'importance des partenariats locaux, notamment le rôle des mosquées en tant que fournisseurs d'eau d'ablutions et relais communautaires, l'implication des associations dans l'animation et l'entretien, et la mobilisation des écoles pour des actions éducatives et de sensibilisation. Enfin, l'atelier a permis de formaliser des engagements citoyens et institutionnels autour d'actions concrètes (sensibilisation, campagnes de propreté, animation scolaire, implication communautaire), constituant une base opérationnelle pour accompagner la mise en œuvre. Globalement, la concertation a renforcé l'appropriation de l'approche « Ville Éponge », a abouti à la production de fiches « Problème – Solution » et a contribué à structurer une dynamique locale favorable aux prochaines étapes, notamment la finalisation technique et l'intégration progressive des propositions citoyennes dans la conception et la mise en œuvre du projet. Les retours des participant·e·s ont été globalement très positifs, avec un fort intérêt pour des activités de terrain et un approfondissement des aspects liés à la biodiversité urbaine et à la gestion durable de l'eau.

## XVI. Stratégie de communication et sensibilisation locale

Dans le cadre du projet ACICT, des stratégies de communication ont été élaborées à l'échelle de chacune des communes partenaires, en complément des autres dispositifs d'accompagnement mis en place. Ces stratégies s'inscrivent dans une logique d'appui à l'action climatique locale, en visant à renforcer la compréhension des enjeux liés aux changements climatiques et à soutenir l'appropriation des démarches d'adaptation par les populations et les acteurs locaux.

Les stratégies de communication communales reposent sur un cadre méthodologique commun défini au niveau du projet, garantissant une cohérence d'ensemble dans les principes et les orientations retenus, tout en laissant une marge d'adaptation aux spécificités territoriales. Cette approche permet d'assurer une articulation entre une vision partagée à l'échelle du projet et des messages ancrés dans les réalités locales, en lien avec les vulnérabilités climatiques propres à chaque territoire.

La communication est appréhendée comme un levier transversal de la gouvernance climatique locale. Elle accompagne les actions menées par les communes et leurs partenaires en contribuant à la diffusion de l'information, à la sensibilisation des populations et à la mobilisation des acteurs autour des enjeux d'adaptation aux changements climatiques. À ce titre, elle intervient en complément des actions de renforcement des capacités, de planification et de participation citoyenne développées dans le cadre du projet ACICT.

Les stratégies de communication communales intègrent également les principes d'inclusion et d'équité, en veillant à ce que les messages diffusés prennent en compte la diversité des publics et des situations de vulnérabilité. Elles contribuent ainsi à renforcer l'accessibilité de l'information et à favoriser une participation plus large aux dynamiques locales d'adaptation.

À l'échelle de la commune de Dar Chaâbane El Fehri, la stratégie de communication et de sensibilisation a été conçue en tenant compte des spécificités climatiques, socio-économiques et territoriales de ce territoire littoral du Cap Bon, relevant du gouvernorat de Nabeul. Exposé de manière accrue aux effets de l'érosion côtière, de la montée du niveau de la mer et de la salinisation des sols, le territoire fait face à des enjeux climatiques qui affectent directement les moyens de subsistance et les dynamiques locales. Dans ce contexte, une approche de communication ciblée a été élaborée afin d'interpeller directement les acteurs clés du territoire. Les publics prioritaires identifiés comprennent notamment les pêcheurs, les familles côtières ainsi que les jeunes entrepreneurs verts, en tant qu'acteurs stratégiques de la préservation du littoral et de l'adaptation aux changements climatiques. Les messages clés développés dans le cadre de cette stratégie — tels que « Protéger notre littoral, c'est protéger notre futur » et « L'eau salée n'est pas notre destin » — visent à susciter une prise de conscience collective sur les risques climatiques tout en valorisant la responsabilité partagée et la capacité d'action locale. L'approche retenue privilégie la mise en œuvre de campagnes audiovisuelles intégrant des témoignages de pêcheurs, afin de renforcer l'ancrage local et la crédibilité des messages. Les canaux de diffusion mobilisés incluent principalement les radios régionales (RTC Nabeul), les réseaux sociaux ainsi que les panneaux portuaires, afin d'assurer une large diffusion des contenus et un ancrage fort dans la vie sociale et économique de la commune.

Cette stratégie communale s'inscrit ainsi pleinement dans la vision du projet ACICT, en faisant de la communication un levier de mobilisation citoyenne et de gouvernance climatique inclusive au niveau local.

**Stratégie de communication** – Commune de Dar Chaâbane El Fehri (Nabeul – Littoral du cap Bon)

**Profil climatique** : érosion côtière, montée du niveau de la mer, salinisation des sols

**Publics cibles** : pêcheurs, familles côtières, jeunes entrepreneurs verts. Messages clés : « Protéger notre littoral, c'est protéger notre futur » – « L'eau salée n'est pas notre destin. »

**Approche** : campagnes audiovisuelles avec témoignages de pêcheurs.

**Canaux** : radios régionales (RTC Nabeul), réseaux sociaux, panneaux portuaires.

## Conclusion

Le diagnostic réalisé confirme que la commune de Dar Chaâbane El Fehri est fortement exposée aux impacts du changement climatique, en particulier à l'érosion accélérée du littoral, à la salinisation des nappes côtières, aux épisodes de pluies intenses provoquant des inondations localisées, ainsi qu'à un stress hydrique aggravé par l'urbanisation rapide et la pression croissante sur les ressources. Ces aléas affectent directement les zones habitées, les infrastructures, ainsi que les activités économiques — notamment touristiques et agricoles — dans un contexte marqué par une extension urbaine soutenue sur le littoral et une pression saisonnière importante sur les services de base.

Face à ces défis, la commune dispose déjà de premiers jalons d'action climatique. Elle est engagée dans le programme de réhabilitation du système de drainage pluvial du Grand Nabeul, mis en œuvre suite aux inondations de 2018, et participe au projet « Résilience Côtière » porté par l'APAL avec l'appui du PNUD, qui expérimente des solutions fondées sur la nature pour lutter contre l'érosion marine. Des efforts sont également observés en matière de sécurisation de l'eau, avec le soutien de la SONEDE à travers la mise en service de nouveaux forages en arrière-pays, ainsi qu'une réflexion autour d'un projet pilote de dessalement solaire. Toutefois, l'analyse met en évidence que la gouvernance climatique locale demeure en phase de consolidation et reste fortement dépendante des dynamiques de projet et de l'appui d'acteurs externes, avec une intervention encore dispersée entre les services municipaux et l'absence d'un mécanisme de coordination permanent.

L'évaluation de la maturité climatique réalisée dans le cadre du projet ACICT confirme une exposition élevée aux aléas climatiques, couplée à des capacités d'adaptation encore fragmentaires. L'absence d'une cellule climat dédiée, le déficit de profils techniques spécialisés et l'insuffisance de dispositifs internes de suivi-évaluation limitent la capacité de réponse de la commune. Les partenariats existants demeurent principalement institutionnels (APAL, SONEDE, CRDA), tandis que les liens avec la société civile, les acteurs économiques — notamment du secteur touristique — et le monde de la recherche restent faibles ou insuffisamment structurés. Avec un indice de maturité climatique de 31,82 %, Dar Chaâbane El Fehri se situe dans une zone de vulnérabilité marquée, où les mécanismes de réponse et les capacités d'adaptation demeurent encore insuffisants au regard des risques identifiés.

Par ailleurs, la dimension genre et inclusion sociale demeure faiblement intégrée dans les politiques et actions climatiques locales. Les groupes en situation de vulnérabilité (femmes, jeunes, ménages à faibles revenus) ne sont pas explicitement ciblés dans les démarches d'adaptation existantes, et aucun mécanisme institutionnel de participation ou de suivi sensible au genre n'est en place. Cette situation révèle un décalage important entre les impacts différenciés du changement climatique et la capacité institutionnelle à y répondre de manière équitable, inclusive et durable.

Les besoins identifiés en matière de renforcement des capacités, d'outils et d'instruments pour l'action climatique, ainsi que les lacunes observées en gouvernance et inclusion, confirment la nécessité d'un accompagnement ciblé, progressif et structurant. Les recommandations formulées dans ce rapport visent à renforcer la résilience du territoire à travers la protection du littoral, la maîtrise du risque d'inondation urbaine, la sécurisation durable des ressources en eau, la structuration de la gouvernance climatique locale, le développement d'outils de diagnostic, de cartographie et de suivi-évaluation, ainsi que l'intégration effective du genre et de l'inclusion sociale dans l'ensemble des politiques et interventions.

Dans ce contexte, le projet ACICT constitue un levier stratégique majeur pour accompagner la commune de Dar Chaâbane El Fehri vers une action climatique plus structurée, intégrée et pérenne. Les dispositifs prévus — notamment la création d'une cellule climat communale, les programmes de formation, l'appui aux organisations de la société civile, la constitution d'un groupe de leadership et la stratégie de communication et de sensibilisation — offrent un cadre cohérent pour renforcer l'appropriation locale des enjeux climatiques, consolider la coordination multi-acteurs et favoriser une dynamique territoriale inclusive.

En définitive, Dar Chaâbane El Fehri présente une vulnérabilité climatique élevée, mais dispose d'un potentiel important de progression grâce aux projets structurants déjà engagés et aux opportunités offertes par l'accompagnement ACICT. L'enjeu central réside désormais dans la consolidation des capacités internes, l'institutionnalisation de la gouvernance climatique et le renforcement des outils de pilotage afin d'inscrire l'action communale dans une trajectoire cohérente, équitable et résiliente. Ce rapport constitue ainsi une base de référence pour orienter les actions futures, appuyer la prise de décision locale et contribuer à l'adaptation climatique territoriale au sein des communes partenaires du projet ACICT.

# ANNEXES

# Profil Climatique de Dar Chaâben El Fehri

## 1- IDENTITÉ ET CONTEXTE COMMUNAL

Population (2024)	Superficie	Densité	Ménages
51 174 hab.	68,7 km <sup>2</sup>	745 hab/km <sup>2</sup>	~14 500

### Structure démographique (RGPH 2024)

Répartition par sexe	Structure par âge	Dynamique
<b>Hommes:</b> 49,5% (36 793) <b>Femmes:</b> 50,5% (37 644)	<b>0-14 ans:</b> 17,6% <b>15-64 ans:</b> 69,3% <b>65+ ans:</b> 31,1%	<b>Dar Chaabane:</b> 23 931 <b>El Fehri:</b> 20 383 <b>El Frinine:</b> 3 749 <b>Amroun:</b> 3 111

### Contexte socio-économique

Dar Chaâbane El Fehri est située sur la côte nord-est de la Tunisie, dans le gouvernorat de Nabeul. Position stratégique entre Nabeul et Hammamet avec un linéaire côtier de près de 5 km. L'économie locale repose sur l'agriculture (arboriculture, maraichage), la pêche artisanale, le tourisme balnéaire et l'artisanat traditionnel. La commune est reconnue comme la capitale tunisienne de la poterie, avec un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération.

### Populations vulnérables identifiées

- Artisans potiers : Dépendance aux ressources naturelles (argile, eau), vulnérables aux perturbations climatiques
- Pêcheurs artisanaux : Impacts de l'érosion côtière et modification des stocks halieutiques
- Agriculteurs : Stress hydrique, salinisation des nappes affectant les cultures
- Femmes rurales : Charge accrue approvisionnement eau, sous-représentation dans les instances de décision
- Jeunes sans emploi : Chômage élevé, migration vers les grandes villes

## 2- CARTE MULTI-RISQUES CLIMATIQUES

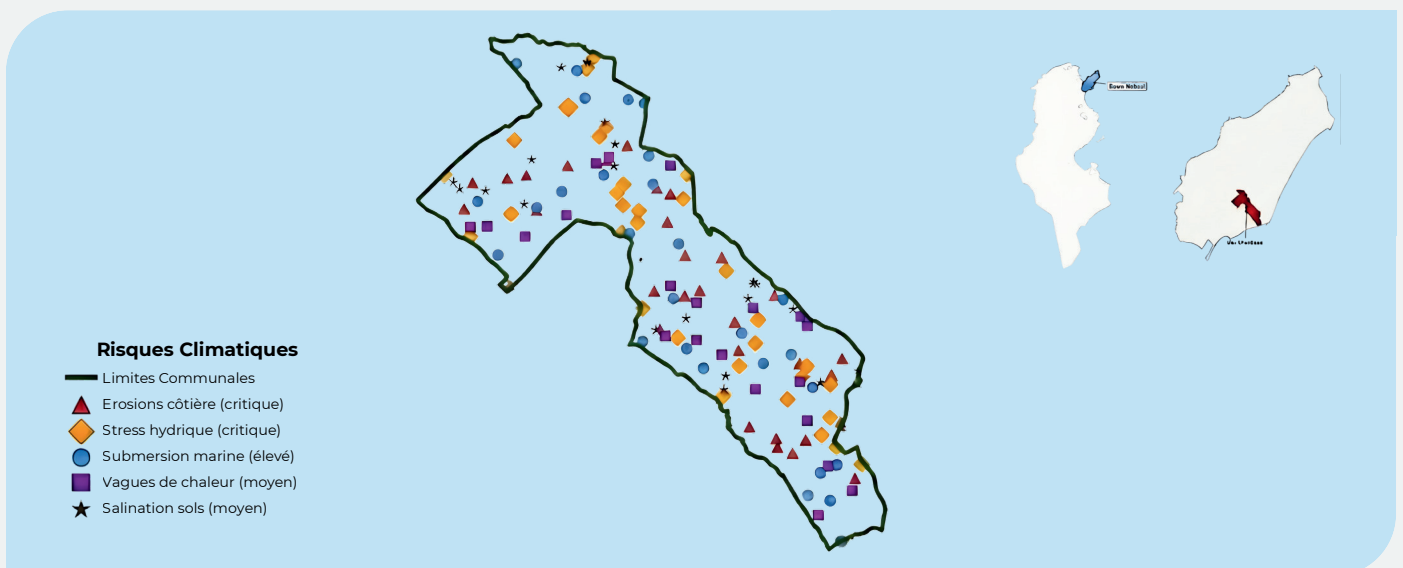


Figure 1 : Carte multi-risques climatiques de la commune de Dar Chaabane El Fehri

### 3- DONNEES CLIMATIQUES ET PROJECTIONS

Situation actuelle	Projections 2050
<p><b>Climat méditerranéen cotier</b>  <b>Précipitations:</b> ~450-500 mm/an  <b>Lineaire cotier:</b> ~5 km exposé                      Nappe phréatique salinisée                      Pression urbaine croissante</p>	<p><b>Temperature:</b> +1,5 a +2,5C -  <b>Precipitations:</b> -10 a -20%  <b>Niveau mer:</b> +20 a +40 cm                      Erosion cotiere accélérée                      Stress hydrique aggrave</p>

#### RISQUES CLIMATIQUES PRIORITAIRES

Risque climatique	Niveau	Fréquence	Coût de l'inaction
Erosion côtière & submersion marine	<b>CRITIQUE</b>	Progressif	Perte plages, infrastructures menacées
Stress hydrique & salinisation nappes	<b>CRITIQUE</b>	Recurrent	Agriculture compromise, eau potable
Inondations pluviales (crues)	<b>ÉLEVÉ</b>	Episodique	Dégâts infrastructures, habitat
Vagues de chaleur extrêmes	<b>MOYEN</b>	Annuel	Impact santé, tourisme affecté
Salinisation des sols agricoles	<b>MOYEN</b>	Progressif	Baisse rendements agricoles

#### SPÉCIFICITÉ DAR CHAABANE EL FEHRI :

- Commune côtière artisanale a triple enjeu
- Erosion menaçant le littoral touristique et les plages,
- Salinisation compromettant l'agriculture et l'artisanat potier (besoin en eau),
- Inondations récurrentes depuis 2018 affectant le tissu urbain.

### 4- MATURITÉ CLIMATIQUE COMMUNALE

#### RISQUES CLIMATIQUES PRIORITAIRES

Dimension	Score	Appréciation
<b>Vulnérabilité &amp; exposition</b>	3/3	ÉLEVÉE-Erosion côtière, salinisation, inondations
<b>Capacités d'adaptation</b>	1/3	FAIBLES - Pas de cellule climat, personnel non-forme
<b>Gouvernance institutionnelle</b>	2/3	MODEREE - Projets externes actifs, stratégie à structurer
<b>Partenariats multi-acteurs</b>	2/3	MODEREE - PNUD, GIZ, APAL actifs, coordination à améliorer
<b>Genre &amp; inclusion sociale</b>	1/3	FAIBLE - Aucun dispositif genre, vulnérables non-ciblés
<b>Outils &amp; instruments</b>	1/3	TRES FAIBLES - Pas de SIG, diagnostic, cartographie risques

## INDICE DE MATURITÉ CLIMATIQUE (IMC)

32%

Maturité très faible Transition à consolider

### INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DISPONIBLES

PAU	En révision - Intégration zones inondables en cours
PDL Climat	En préparation - Plan de Développement Local
SDAU	Actif - Programme Résilience Côtière APAL/PNUD
PGZC	En cours - Programme Grand Nabeul post-Inondations 2018

### 5- SOLUTIONS BASÉES SUR LA NATURE (SFN)

#### PROTECTION LITTORALE & LUTTE EROSION (PRIORITE #1)

Solution SfN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
1-Restauration cordon dunaire + oyats	5 km littoral	3 M TND	2025-2027
2-Protection zones humides côtières	200 ha	4 M TND	2025-2028

#### GESTION EAU & LUTTE SALINISATION

Solution SfN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
3. Collecte eaux pluviales (feskia)	100 citernes	2 M TND	2025-2028
4. Zones humides artificielles épuration	5 ha	3 M TND	2025-2027

#### AGRICULTURE RÉSILIENTE & ARTISANAT

Solution SfN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
5. Irrigation goutte-à-goutte + paillage	500 exploitations	4 M TND	2025-2028
6. Eco-artisanat poterie durable	50 ateliers	2 M TND	2025-2027

**INVESTISSEMENT TOTAL ESTIMÉ** : 18 M TND sur 2025-2029 | ROI : Erosion stabilisée, salinisation contrôlée, inondations réduites, artisanat pérennisé

## 6- PLAN D'ACTION ET INDICATEURS

### ACTIONS PRIORITAIRES

Horizon	Actions	Responsable
<b>URGENT 0-6 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Designer référent climat municipal</li> <li>- Finaliser révision PAU (zones inondables)</li> <li>- Cartographier zones critiques érosion</li> </ul>	Commune + APAL
<b>COURT 6-18 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achever travaux drainage pluvial</li> <li>- Lancer restauration cordon dunaire</li> <li>- Monter dossiers financements climat (GCF, FVC)</li> </ul>	Commune + Partenaires
<b>MOYEN 18-36 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déployer SfN prioritaires (dunes, zones humides)</li> <li>- Structurer coordination multi-acteurs</li> <li>- Intégrer genre dans toutes les actions</li> </ul>	Commune + Bailleurs

### INDICATEURS DE SUIVI CLÉS

Indicateur	Référence	Cible	Échéance
<b>Km cordon dunaire restaure</b>	0 Km	5 Km	2027
<b>Citernes eau pluviale installées</b>	0	100	2027
<b>Personnel climat forme (ETP)</b>	0	2-3	2025
<b>Financements climat mobilises</b>	0 M TND	18 M TND	2029

#### URGENCE ACTION ELEVEE :

URGENCE ACTION ELEVEE : Sans intervention structurante 2025-2027, risque de perte irréversible du littoral et de l'activité touristique, dégradation accélérée des nappes compromettant l'agriculture et l'artisanat potier. La protection côtière et la gestion de l'eau sont les **PRIORITÉS ABSOLUES**.



**PORTAIL DE LA COMMUNE DE  
DAR CHAÂBANE EL FEHRI**

